



Persévérance scolaire: une école de Verdun déjoue les pronostics *Page A 7*

www.ledavoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 250

LE DEVOIR, LE LUNDI 4 NOVEMBRE 2013

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

Lourd défi pour Demers à Laval

BRIAN MYLES

Marc Demers a hérité du défi colossal de rétablir «l'intégrité, la transparence et la bonne gestion» à Laval. Sa principale tâche sera d'effacer les 25 ans de règne empoisonné de l'ex-maire Gilles Vaillancourt, tout en composant avec la présence d'un tuteur nommé par Québec.

M. Demers a été élu avec 44% des voix (après le dépouillement de 719 des 729 bureaux de scrutin). Il a facilement devancé son plus proche rival, l'ex-député libéral Jean-Claude Gobé, qui est arrivé bon deuxième avec 24% des suffrages.

«C'est la victoire de l'intégrité. Nous allons avoir un conseil intègre, transparent et efficace», a lancé le chef du Mouvement lavallois à plus de 200 partisans en liesse.

Tout indique que l'ère du règne sans partage est terminée à Laval. Le maire Demers devra affronter une opposition, de taille très modeste, au conseil municipal. Au moment de mettre sous presse, le Mouvement lavallois avait réussi à remporter 18 des 21 sièges au conseil, contre deux pour la formation de M. Gobé (Action Laval) et un indépendant. Les luttes étaient très

VOIR PAGE 10 : LAVAL

CODERRE AUX COMMANDES

L'équipe du nouveau maire est minoritaire à l'hôtel de ville de Montréal; Mélanie Joly arrive deuxième, tout juste devant Richard Bergeron



Denis Coderre au moment de l'annonce de sa victoire à la mairie de Montréal, dimanche soir. Le candidat a été élu au poste de maire de Montréal avec 31,8% des voix.

MARCO FORTIER
JEANNE CORRIVEAU

Il avait réclamé un «mandat fort», il se retrouve plutôt sous surveillance. Élu à la mairie de Montréal par plus de 22000 voix de majorité, Denis Coderre hérite de la lourde

tâche de remettre la ville sur les rails face à une opposition majoritaire à l'Hôtel de Ville.

Au moment de mettre sous presse, tard dimanche soir, l'ex-député fédéral détenait cinq points d'avance, avec 31,8% des voix, contre deux adversaires qui se trouvaient à égalité. La

jeune Mélanie Joly, qui était inconnue du public il y a tout juste trois mois, a causé la surprise en remportant 26,5% des voix. Elle était talonnée par le vétéran Richard Bergeron, de Projet Montréal (à 26%), qui devient chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville. Il a échoué à sa troisième

tentative de remporter la mairie.

L'économiste Marcel Côté, qui a formé une coalition avec le parti de Louise Harel, a récolté un maigre 12,7% des voix — une cruelle déception, comparativement aux 32,7% remportés par

VOIR PAGE 10 : CODERRE

Lire aussi · Les réactions des candidats défaits à la mairie de Montréal. *Pages A 2 et A 3*

La carte de tous les résultats concernant les maires élus sur l'île de Montréal. *Page A 2*

Nouveau balayage de Labeaume

ISABELLE PORTER
à Québec

Régis Labeaume et son équipe ont de nouveau obtenu une majorité impressionnante aux élections à Québec. Le nouveau parti d'opposition de Démocratie Québec a dû se contenter de miettes dans les districts.

Au moment d'écrire ces lignes, le maire sortant récoltait 74% des voix à la mairie face à David Lemelin (24%). Le taux de participation s'élevait à 53%, soit 4% de plus qu'en 2009. Le maire sortant avait demandé un «mandat fort» aux électeurs pour l'aider à convaincre le gouvernement de changer les lois du travail et s'attaquer à certains acquis syndicaux.

Dans son discours de victoire, il n'a pas manqué de le rappeler. «Je pense en toute humilité que c'est un vote historique qui s'est tenu aujourd'hui. C'est la première fois que les citoyens d'une grande



Régis Labeaume célébrant son triomphe devant ses partisans, dimanche soir, à Québec.

ville au Québec se prononcent sur l'enjeu des déficits des régimes de retraite [...] C'est ici, à Québec, que le mouvement est lancé», a-t-il déclaré après avoir félicité les candidats des deux équipes.

Pendant toute la campagne, il a répété que les gens de

Québec n'auraient pas eu d'amphithéâtre sans les 80% d'appuis qu'il avait obtenus la dernière fois. Après la victoire, il a prévenu les élus de l'Assemblée nationale qu'il entendait les talonner sans relâche

VOIR PAGE 10 : LABEAUME

Des messages opposés

Montréal, Québec. Deux villes. Deux histoires électorales tout à l'opposé. Denis Coderre est le nouveau maire de Montréal. Élu avec une courte majorité, il aura à composer avec l'opposition. À l'inverse, Régis Labeaume a été plébiscité par les électeurs de la capitale nationale, qui sont restés sourds aux appels de l'opposition.

Après la période noire que venait de vivre leur ville, tous les Montréalais partageaient le désir de lui redonner l'autorité politique qui doit être celle d'une métropole. Mais ils se sont montrés méfiants. Pas question de plébisciter qui que ce soit. Au contraire, ils ont partagé leurs votes, n'accordant à Denis Coderre qu'une faible majorité sur ses deux plus proches adversaires, Mélanie Joly et Richard Bergeron. Au surplus, ils ne lui ont pas donné la majorité qu'il espérait au conseil municipal. Leur méfiance s'explique et



durera certainement plusieurs années.

Le premier défi du nouveau maire sera de rétablir un lien de confiance entre les Montréalais et leurs élus. D'abord l'intégrité. Denis Coderre a sa manière, le «filtre Coderre», qui, on l'a vu, est imparfait. Des questions ont été soulevées aux derniers jours de la campagne sur certains de ses candidats. Son prochain rendez-vous est la composition du comité exécutif de la Ville. Il devra faire un sans-faute. Il a aussi sa solution avec la création du poste d'inspecteur général, dont le titulaire aura des pouvoirs d'enquête. Mais il lui faudra faire plus. La collusion a pu prendre racine à l'hôtel

VOIR PAGE 10 : MESSAGES

LIRE AUSSI

Les chroniques de Michel David et de Jean-François Nadeau. *Pages A 2 et A 3*

Mascouche: vers un nouveau départ *Page A 5*

Les résultats dans plusieurs villes du Québec. *Pages A 4 et A 5*

Avis légaux... B 5 | Petites Décès... B 7 | annonces... B 7
Météo... B 6 | Sudoku... B 2
Mots croisés B 6 | Télévision... B 8



LA LUNE, VUE PAR GUY DELISLE ET PAUL RABAGLIATI, À DÉCOUVRIR DEMAIN.

100 \$ DESSINÉE À LA MAIN!

Une édition spéciale à ne pas manquer, demain dans **Le Devoir** et sur **LeDevoir.com**

ÉLECTIONS MUNICIPALES

La bonne vieille politique



MICHEL DAVID

Malgré le discours à la mode sur les vertus de la politique faite autrement, les résultats de l'élection municipale à Montréal démontrent que cela demeure la plus sûre façon de mordre la poussière.

On ne s'attendait pas à autre chose de Denis Coderre, qui a été égal à lui-même du début à la fin: populiste, roublard, d'une éthique passablement élastique. Précisément, depuis le temps qu'il est là, la population connaît ses défauts aussi bien que ses qualités. Avec lui, il n'y aura pas de surprise. Cela avait quelque chose de rassurant, même si on lui a refusé la majorité au conseil municipal.

Mélanie Joly a indéniablement été la révélation de la campagne. Elle a démontré beaucoup de cran et d'aplomb dans l'adversité et un remarquable sens de la répartie. Après sa condescendance initiale, la prudence de M. Coderre au cours des derniers jours témoigne du respect qu'elle a fini par imposer à ses adversaires. S'il avait fallu que la campagne dure une ou deux semaines de plus...

Il ne faut cependant pas confondre la nouveauté avec le changement. Sous ses allures modernes, elle est en réalité la représentante de la vieille école, au sein de la jeune génération. Elle connaît déjà tous les trucs, notamment la primauté de l'image sur le fond et le recours à la publicité négative.

L'ambition est une chose légitime en politique. M^{me} Joly a répété qu'elle est là pour de bon et assure qu'elle profitera de la première occasion pour tenter

d'entrer au conseil municipal, mais elle aurait peut-être pu choisir une colistière dans un arrondissement moins risqué que Notre-Dame-de-Grâce. Si jamais elle change d'idée, son impressionnante performance n'en ferait pas moins une candidate de tout premier ordre pour l'équipe de Justin Trudeau.

On l'a dit et redit: le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, était le candidat à la mairie qui avait — de loin — le programme le plus structuré et était le seul à diriger un parti qui traduisait un véritable engagement citoyen.

Il faut cependant reconnaître que sa personnalité était un boulet pour son parti. Depuis le début de sa carrière, il est l'anti-politicien par excellence. Il avait une réelle vision de ce que pourrait et devrait être Montréal au XXI^e siècle. Un visionnaire peut cependant être perçu comme un illuminé s'il est soupçonné de dogmatisme. Plus encore que ses idées, c'est l'intransigeance de M. Bergeron qui fait problème.

Luc Ferrandez a été réélu haut la main à la mairie du Plateau-Mont-Royal, qui était la vitrine de Projet Montréal, mais bien des électeurs dans d'autres arrondissements demeurent rebutés par ses méthodes.

M. Bergeron a toujours dit qu'il n'avait accepté de devenir chef que parce que personne ne voulait du poste. La soirée s'est mieux terminée qu'elle n'avait commencé, et la victoire de sa colistière lui permettrait de revenir à l'Hôtel de Ville, mais la fin de son discours ressemblait fort à un préavis de départ.

Les propositions de Marcel Côté pour réformer l'Hôtel de Ville étaient certainement pertinentes, mais lui-même était la parfaite illustration de la distinction fondamentale qui existe entre la politique et les politiques. Comment pouvait-il s'imaginer que son propre passé fédéraliste pourrait faire oublier que sa partenaire, Louise Harel, était perçue dans tout l'ouest de l'île comme l'incarnation du mal séparatiste et la mère des fusions forcées? Être le candidat du milieu des affaires n'était pas la meilleure carte de visite non plus. Une élection est une des rares occasions dont le commun des mortels peut profiter pour faire un pied de nez à l'establishment.

Même en fin de campagne, le chef de Coalition Montréal ne semblait pas encore avoir compris. Levant dédaigneusement le nez sur ce qu'il appelait les batailles de ruelle, il demandait: «Est-ce comme ça qu'on élit un maire?» Eh bien, oui.

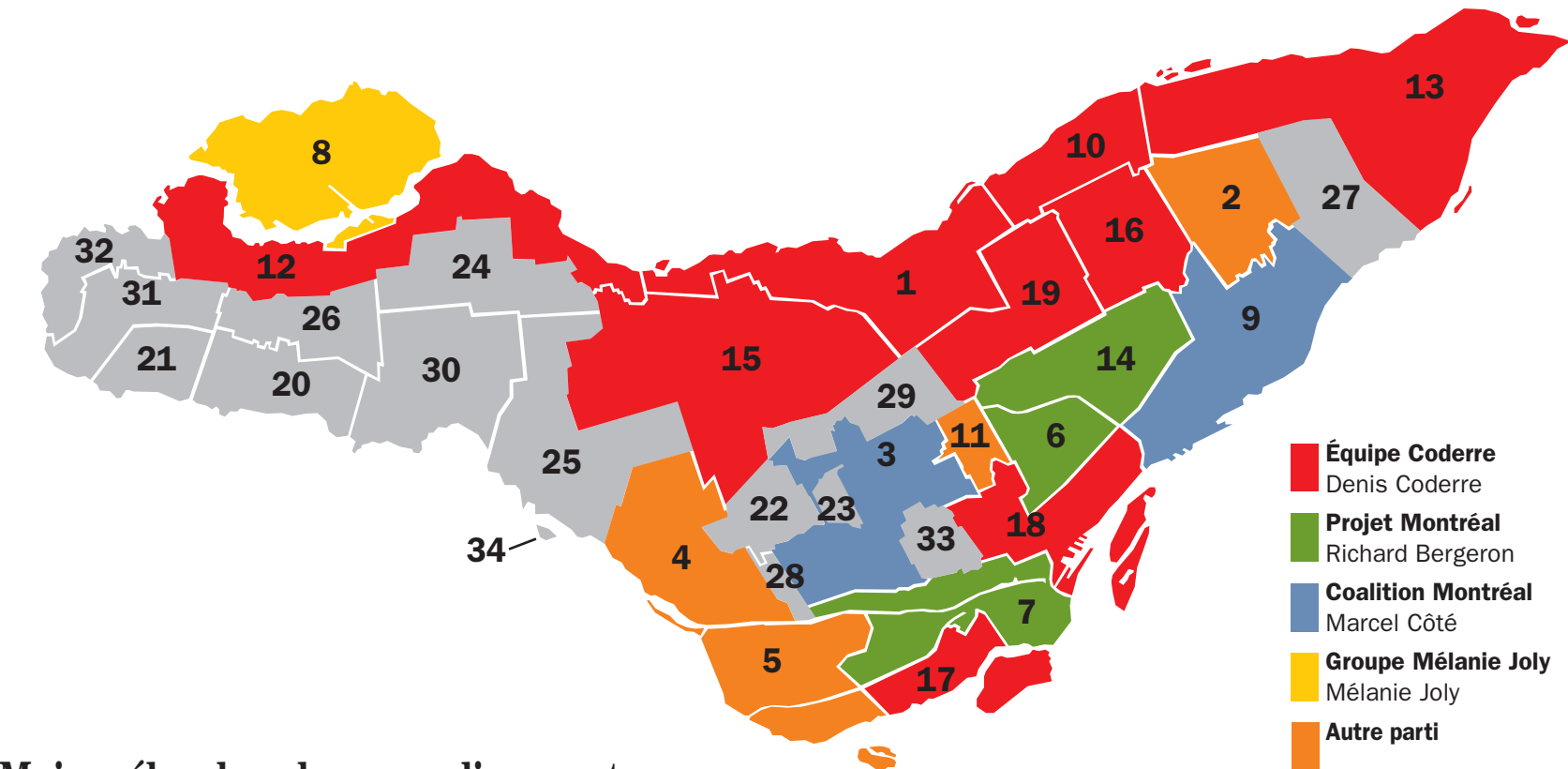
S'il y a une chose que le nouveau maire de Montréal a démontrée tout au long de sa carrière, c'est qu'il ne se laisse bousculer par personne. Dans les difficiles relations que la métropole entretient avec le gouvernement du Québec, cela est rassurant.

Tout le monde sait qu'en dépit de son poids démographique et économique, Montréal, où la répartition des circonscriptions est presque immuable, ne constitue pas un enjeu dans une élection québécoise. Contrairement à Richard Bergeron, qui semblait considérer les banlieues comme de véritables ennemies, M. Coderre a très bien compris la nécessité de conclure des alliances avec ceux qui font et défont les gouvernements à Québec.

Philippe Couillard a promis d'octroyer à la métropole un statut comparable à celui dont jouit Toronto, qui bénéficie d'une plus grande autonomie face à Queen's Park. Pour le moment, c'est cependant le PQ qui est au pouvoir.

mdavid@ledevoir.com

Résultats sur l'île de Montréal



Équipe Coderre
Denis Coderre

Projet Montréal
Richard Bergeron

Coalition Montréal
Marcel Côté

Groupe Mélanie Joly
Mélanie Joly

Autre parti

Maires élus dans les arrondissements

- | | |
|--|---|
| 1 — Ahuntsic-Cartierville
Pierre Gagnier
<i>Réélu</i> | 11 — Outremont
Marie Cinq-Mars
<i>En avance</i> |
| 2 — Anjou
Luis Miranda
<i>Réélu</i> | 12 — Pierrefonds-Roxboro
Dimitrios Beis
<i>Elu</i> |
| 3 — Côte-des-Neiges-NDG
Russell Copeman
<i>Elu</i> | 13 — Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles
Chantal Rouleau
<i>Réélu</i> |
| 4 — Lachine
Claude Dauphin
<i>Réélu</i> | 14 — Rosemont-La Petite-Patrie
François W. Croteau
<i>Réélu</i> |
| 5 — LaSalle
Manon Barbe
<i>Réélu</i> | 15 — Saint-Laurent
Alan DeSousa
<i>Réélu</i> |
| 6 — Le Plateau-Mont-Royal
Luc Ferrandez
<i>Réélu</i> | 16 — Saint-Léonard
Michel Bissonnet
<i>Réélu</i> |
| 7 — Le Sud-Ouest
Jason Prince
<i>En avance</i> | 17 — Verdun
Jean-François Parenteau
<i>Elu</i> |
| 8 — L'Île-Bizard-Ste-Geneviève
Normand Marinacci
<i>Elu</i> | 18 — Ville-Marie
Denis Coderre
<i>Elu</i> |
| 9 — Mercier-H.-Maisonneuve
Réal Ménard
<i>Réélu</i> | 19 — Villeray-St-Michel-Parc-Extension
Anie Samson
<i>Réélu</i> |
| 10 — Montréal-Nord
Gilles Deguire
<i>Réélu</i> | |

Maires élus dans villes liées

- | | |
|--|--|
| 20 — Beaconsfield
Non disponible | 28 — Montréal-Ouest
Non disponible |
| 21 — Baie-D'Urfé
Non disponible | 29 — Mont-Royal
Philippe Roy
<i>Elu</i> |
| 22 — Côte-Saint-Luc
Anthony Housefather
<i>Réélu</i> | 30 — Pointe-Claire
Morris Trudeau
<i>Elu</i> |
| 23 — Hampstead
William Steinberg
<i>En avance</i> | 31 — Sainte-Anne-de-Bellevue
Paola L. Hawa
<i>Elu</i> |
| 24 — Dollard-des-Ormeaux
Edward Janiswecki
<i>Réélu</i> | 32 — Senneville
Non disponible |
| 25 — Dorval
Edgar Rouleau
<i>Réélu</i> | 33 — Westmount
Peter Trent
<i>Réélu</i> |
| 26 — Kirkland
Michel Gibson
<i>Elu</i> | 34 — L'île-Dorval
Gisèle Chapleau
<i>Réélu</i> |
| 27 — Montréal-Est
Robert Coutu
<i>Réélu</i> | |



Selon les résultats disponibles à 23h55

« Une leçon de démocratie », dit Marcel Côté

Un échec presque complet pour la Coalition Montréal

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Louise Harel s'est désistée de la course à la mairie parce qu'elle croyait que Marcel Côté saurait faire mieux qu'elle en 2009, mais c'est plutôt le contraire qui s'est produit dimanche soir. Le chef de la Coalition Montréal a terminé loin, loin, loin, clôturant sa courte carrière politique par une défaite sans appel qui a touché toute son équipe.

M. Côté a obtenu un peu moins de 13% des votes (soit en deçà du seuil de 15% fixé par la Loi pour qu'une partie de ses dépenses soit remboursée). Il était quatrième dans tous les arrondissements, sauf dans Outremont et sur le Plateau.

Vers 23 h 35, on lui accordait quelque 53 000 votes au total: c'est trois fois moins que ce que Louise Harel avait récolté il y a quatre ans. Cette dernière, qui se présentait comme conseillère dans le district de Sainte-Marie, a aussi perdu ses élections face à la candidate de Projet Montréal.

La soirée a d'ailleurs été difficile pour tous les candidats de la Coalition, qui n'a fait élire que 5 membres au conseil municipal (qui en compte 65).

Avenir incertain

Le chef de la Coalition a reconnu sa défaite vers 22 h, dans un discours d'une dizaine de minutes accueilli sans enthousiasme par une petite foule de militants qui, visiblement, ne s'étaient pas fait d'illusions. «C'est une leçon de démocratie que nous avons eue, et nous l'acceptons», a dit Marcel Côté.

«Après plusieurs années marquées par des scandales, les élections per-



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Marcel Côté ne pourra pas siéger au conseil municipal.

mettront, je l'espère, de tourner la page et d'aller de nouveau vers l'avant.» M. Côté a réitéré qu'il est «convaincu que Montréal [...] doit réformer des structures qui nous laissent vulnérables aux manifestations de corruption qu'on a vues.»

En point de presse après son discours, Marcel Côté s'est dit «serein, détendu. J'ai autre chose à faire. J'ai offert mes services, la population a dit non. Je ne suis pas amer.»

Reprenant vite son chapeau d'analyste, il a indiqué avoir été battu par le «message d'inclusion et

de proximité de Denis Coderre. Mon positionnement de base, un message de contenu et de réformes, était inférieur à celui de M. Coderre. La population voulait entendre un message de proximité et de "je suis à l'écoute".»

Marcel Côté a rappelé que la coalition qu'il a mise sur pied et qui englobait Vision Montréal n'était pas un «parti formel». Il laisse aux élus le soin de décider de son sort.

De son côté, Louise Harel s'est dite «fière d'avoir fait campagne avec un homme désintéressé qui a

quitté sa zone de confort par amour pour Montréal». Concernant son propre sort (et la stratégie de céder le passage à M. Côté), M^{me} Harel a indiqué n'avoir «pas de regret. Je suis allée au bout de mon engagement. Je suis quittée par la politique, mais je n'arrive pas à être amère. La population ne se trompe pas.»

Aucun espoir

Dès le dévoilement des premiers résultats de la soirée, il est apparu évident que Marcel Côté ne ferait pas mentir les deux sondages qui lui avaient accordé 11% et 17% d'appuis lors de la campagne. Dans la salle d'un hôtel de Montréal réservée par l'équipe Côté, les supporters rassemblés ont encaissé la nouvelle sans paraître surpris, ni choqués.

«Honnêtement, on n'a jamais senti que ça levait, cette campagne», indiquait un militant en buvant une bière.

Le résultat a été à l'avenant d'une campagne difficile. Gestionnaire reconnu, mais nouveau venu en politique active, M. Côté n'a jamais trouvé son rythme de croisière. Soutenu par la communauté des affaires, le candidat lui-même n'a pas donné l'impression de croire en ses chances. «Je ne veux pas avoir la job de maire, je n'y tiens pas tant que ça», a-t-il déclaré en milieu de campagne.

Pour Marcel Côté, il s'agit d'une deuxième défaite électorale en deux tentatives. En 1973, M. Côté avait tenté de se faire élire comme député de Sherbrooke pour l'Union nationale. Il avait récolté 5,8% du vote, bon pour une dernière place.

Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

C'est devant une foule gonflée à bloc réunie au théâtre Plaza que Mélanie Joly s'est présentée toute de noir vêtue. Elle a félicité ses candidats élus et en a fait de même pour les principaux candidats à la mairie.

Une défaite au parfum de victoire pour Joly

La candidate était en deuxième position pour la mairie avec seulement 5 % d'écart avec Denis Coderre, et au moins trois membres de son équipe ont été élus

LISA-MARIE GERVAIS

C'est une défaite qui a un peu un goût de victoire. Ce n'est pas la mairie pour Mélanie Joly, mais elle était en deuxième position, à 5 points d'écart du maire élu, Denis Coderre, et à égalité avec le chef de projet Montréal, Richard Bergeron (elle ne le devançait que de quelques dixièmes de points à peine au moment de mettre sous presse).

Au moins trois membres de son équipe ont été élus: Normand Marinacci, maire dans l'arrondissement de l'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, Steve Shanahan, conseiller de ville dans Ville-Marie, district Peter McGill, et Justine McIntyre, conseillère de ville dans Pierrefonds-Roxboro. Quelques-uns de ses candidats étaient en avance.

C'est devant une foule gonflée à bloc réunie au théâtre Plaza que Mélanie Joly s'est présentée toute de noire vêtue. Elle a félicité ses candidats élus et en a fait de même pour les principaux candidats à la mairie. «*Mais n'ayez crainte, nous serons présents et nous veillerons au grain pour les quatre prochaines années*», a-t-elle déclaré, sous les applaudissements. «*Montréalais, nous avons entendu votre désir de changement et soyez assurés que je suis là pour rester, pour continuer à incarner ce vrai changement.*»

Sa colistière, Marie-Claude Johnson, n'ayant pas été élue dans Notre-Dame-de-Grâce, M^{me} Joly ne pourra pas faire son entrée au conseil municipal. «*Mais je m'engage à me présenter au premier poste de conseiller de ville qui sera disponible*», a-t-elle affirmé.

Plus tôt, dans la soirée, le consultant en marke-

«*On est allé chercher une base que Richard Bergeron a pris dix ans à aller chercher*»

Xavier Courcy, un partisan aux études

ting Steve Shanahan, premier à avoir été élu, a pris la parole sous les cris et les applaudissements nourris. «*Je suis déçu, c'est sûr, mais je suis incroyablement fier de Mélanie et du chemin qu'on a parcouru*», a dit le candidat élu, tout en se disant très reconnaissant. «*Les vrais changements s'en viennent*», a promis l'élu, qui est anglophone mais s'exprime très bien en français.

Plusieurs des partisans de Mélanie Joly ont souligné le caractère exceptionnel de cette élection pour la jeune femme 34 ans, qui était pratiquement inconnue au début de la campagne. «*Créer un parti, aller chercher des candidats en si peu de temps, c'est beaucoup. Mais il faut être réaliste. Mélanie a fait toute une campagne mais, à un moment donné... on ne peut pas tout bâtir en quatre mois*», a confié au *Devoir* l'avocat Francis Barragan.

Rapidement deuxième

Dès les premiers résultats, Mélanie Joly s'est rapidement hissée au second rang des candidats à la

mairie, devant Richard Bergeron, et a maintenu cette position jusqu'au moment de mettre sous presse, malgré un écart minime.

Marc-André Savard, un autre partisan, s'est dit déçu de voir Denis Coderre à la mairie mais néanmoins très fier de ce qu'a accompli sa favorite en si peu de temps. «*Avec l'écart [entre Joly et Coderre] qui s'est rétréci... c'est pas rien ce qui se passe!*» Il ne se dit toutefois pas totalement surpris, étant donné les sondages d'il y a deux semaines. «*La question était, jusqu'où allait mener cette tendance? On a la réponse aujourd'hui. Et ce n'est qu'un début.*»

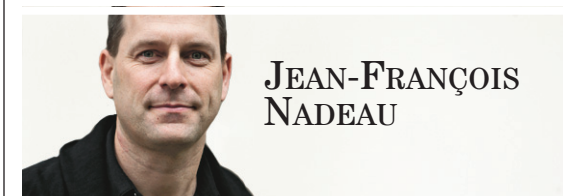
Tout au long de la soirée, l'écart entre M^{me} Joly et le maire élu se rétrécissait, sous les applaudissements enthousiastes de ses partisans. Le même enthousiasme s'est fait sentir chaque fois que le maître de cérémonie annonçait qu'un candidat de l'équipe de M^{me} Joly était en avance.

En début de soirée, celui-ci n'a pas manqué d'encenser celle qui a cofondé Générations d'idées. «*Il y a un mois, Mélanie n'était pas invitée aux débats. Regardez-la ce soir. Je pense que c'est un bel accomplissement*», a-t-il dit. «*On est allé chercher une base que Richard Bergeron a pris dix ans à aller chercher.*»

Mélanie Joly, qui a réussi à s'adjoindre une cinquantaine de candidats, n'a pas tout de suite été prise au sérieux. Sa campagne avait connu un bien mauvais départ, ayant été lancée le jour où le maire intérimaire d'alors, Michael Applebaum, se faisait arrêter.

Le Devoir

Les grumeaux



JEAN-FRANÇOIS NADEAU

Denis Coderre élu maire! Je suis pénétré comme tout le monde par la grandeur de l'instant.

Que d'émotions de le voir tout rond plonger dans pareille fonction. «*Tout corps plongé dans un liquide, disait Archimède, reçoit une poussée, qui s'exerce de bas en haut, et qui est égale au poids du volume de liquide déplacé.*» Est-ce donc à dire que Montréal va remonter à mesure que Coderre plongera aussi lourdement qu'il le promet? Permettez un léger doute.

Pour trouver une solution à la descente abyssale de Montréal, il faudrait considérer les racines des problèmes qui la coulent, en prenant appui sur des comparaisons historiques avec d'autres villes, à commencer peut-être par Chicago.

Au milieu des années 1920, Chicago traversait une longue nuit du crime forgée au ras du sol à coup d'éclats de néons, de reflets de canons gris acier et de rages rouge sang. Le quartier général du célèbre gangster Al Capone était déjà si connu qu'il faisait partie du programme touristique pour quiconque entendait visiter la ville.

L'objectif du gangstérisme était d'éliminer la concurrence pour maximiser la croissance des profits de quelques-uns dans un vaste effort pour voir triompher une économie de monopole. Dans cette ville moderne dont l'arrière-plan historique était la jungle du Far West, on faisait des affaires splendides, à condition de savoir fermer les yeux devant ceux que l'on terrorisait ou que l'on assassinait.

◆ ◆ ◆

Des films, des romans, des documentaires nous racontent à l'infini le Chicago d'Alphonse Capone et de ses successeurs. Or Montréal ne vient-elle pas d'un passé semblable mais demeuré silencieux, caché derrière les beaux discours?

En 1923, de part et d'autre de la rue Sainte-Catherine, on trouve toute une faune inquiétante. Derrière des volets mi-clos pullulent les bordels, les tables de jeux illégaux, des cafés et des salles de danse voués à des activités interlopes. Des Montréalais s'inquiètent. Ils demandent le concours d'une équipe d'enquête venue spécialement de Chicago pour évaluer la situation.

Aux enquêteurs, Montréal apparaît telle une «*Open City*», une expression anglaise que l'on traduit à la va-vite par «*ville ouverte*» et qui signifie en fait qu'elle se donne entièrement à ses exploités. Le rapport des experts soutient même que Montréal est la ville la plus pourrie et corrompue d'Amérique. Ce n'est pas rien comme affirmation, surtout quand on vient comme eux du Chicago d'Al Capone.

Cet avis conduit un groupe de citoyens à réclamer une enquête publique. Elle sera conduite par un juge du nom de Louis Coderre. Que dit-il? «*Le vice s'étale dans notre ville avec une hideur et une insolence qui paraissent sûres de l'impunité.*» Il observe des fraudes de toutes sortes et partout, mais les conséquences de ses révélations sont moins profondes qu'on ne l'espérait. En sage, le juge Coderre avait pourtant constaté d'entrée de jeu que si son travail d'enquête «*ne devait aboutir qu'à quelques déplacements individuels, elle n'atteindrait pas son but, et il pourrait devenir nécessaire de recommencer dans quelque dix ou quinze ans.*»

Comme de raison, tout est très vite à reprendre de zéro. Dès la fin des années 1940, Pax Plante se retrouve à dénoncer exactement les mêmes malheurs. Après avoir été chassé par l'administration municipale corrompue et avoir collaboré ensuite avec *Le Devoir*, Plante doit s'exiler au Mexique pour sauver sa peau.

Un jeune ambitieux du nom Jean Drapeau sera crédité devant l'histoire de la volonté d'en finir avec les malversations de toutes sortes. Or Drapeau souhaitait surtout remplacer un vieux régime par le sien: les affaires louches vont persister à Montréal, comme dans sa périphérie immédiate. À la fin de l'ère Duplessis, une suite de scandales secoue encore une fois la classe politique.

En 1972, il y aura une nouvelle enquête sur le crime organisé: la CECO. En pleine salle de rédaction, un journaliste du *Devoir* sera l'objet d'un attentat armé par un membre de la mafia. Nous arrive aujourd'hui, après tout ce que l'on a appris, la commission Charbonneau. Plus ça change... Et ce brave Denis Coderre qui ne trouve rien de mieux à évoquer que la toute-puissance de son filtre magnétique très personnel pour arrêter tous les grumeaux nauséabonds charriés jusqu'à nous par l'histoire!

Coderre maire! Montréal a sorti son nom des urnes comme on sort au hasard un numéro à quel jeu de loto. À cette loterie, un programme électoral ne comptait pas du tout: ceux des candidats les plus plébiscités apparaissent aussi étroits que vagues, à commencer par celui de «*l'Équipe Denis Coderre*» qui n'aura avancé, pour arriver première, qu'une suite de lieux communs propres aux vieux partis dont il a repris le personnel.

Quelles raisons à ce vote? Chacun les siennes! Y compris celles de la déraison. On a raconté que Rome avait déjà élu puis acclamé un cheval comme consul. Alors, chez nous, pour quel animal avons-nous voté?

Coderre élu, on a tout simplement l'impression que n'importe quel électeur est un candidat brillant de raté pour la mairie. Mais avec un pourcentage considérable d'abstentions à cette élection, on comprend que la majorité ne souhaitait pas même être figurante dans cette mauvaise pièce qu'on aurait préféré ne tout simplement pas voir jouée.

On avait beau voir venir de loin la conclusion de pareille mise en scène électorale, ce résultat fait mal et donne honte, comme une trappe à souris qui se referme sur vos doigts en claquant sec.

jfn@ledevoir.com

Vive déception pour Projet Montréal

Les militants étaient cependant enthousiasmés par leurs 22 conseillers en avance dans la course

AMÉLIE DAoust-BOISVERT

La déception de voir leur chef Richard Bergeron peiner à gagner le cœur de plus du quart des Montréalais faisait place à l'euphorie, hier soir au théâtre Corona. Les militants de Projet Montréal étaient soulevés par leur nouvelle force au conseil de ville, avec 22 conseillers en avance dans la course.

Vers 23 h 30, la lutte entre leur chef Richard Bergeron et Mélanie Joly pour la deuxième place à l'hôtel de ville se poursuivait, les deux chefs étant au coude à coude.

Après huit ans dans l'opposition, Richard Bergeron lutait aussi pour son siège au conseil municipal. Sa colistière, Janine Kriber, talonnait, à 23 h, le candidat-vedette de Denis Coderre, Philippe Schnobb, dans Saint-Jacques, dans l'arrondissement de Ville-Marie. Avec une boîte de scrutin encore à dépouiller au moment de mettre sous presse, son avance était de 48 voix.

Richard Bergeron, qui n'était pas encore monté sur scène à 23 h 30, fait du surplace par rapport à sa performance de 2009. Mais l'avance de 22 candidats au poste de conseiller municipal canalisait toute l'énergie des 560 militants réunis dans un théâtre Corona gonflé à bloc. Une ambiance survoltée régnait devant cette balance du pouvoir à portée de main, plusieurs voyant dans ces résultats le signe que le parti devra se renouveler — quitte à changer de chef, glissaient certains.

Ovationné par la foule, le maire réélu du Plateau-Mont-Royal, Luc Ferrandez, a remercié son chef «*qui a eu l'audace de proposer une vision*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron

Claire aux Montréalais ». Il a reproché aux médias de renvoyer une image fautive de son parti et de servir une «*sous-information*». «*La population est plus intelligente*», a-t-il lancé sous les applaudissements, prenant sa victoire comme un saut d'approbation à son programme, qui «*place les besoins collectifs avant les besoins individuels*».

Coderre, la déception

L'élection de Denis Coderre à la mairie, c'est

Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

AILLEURS AU QUÉBEC



Saguenay

JEAN TREMBLAY
Réélu

C'est sans grande surprise que Jean Tremblay a été réélu à Saguenay. Au moment de mettre sous presse, le maire sortant obtenait 64% des votes. C'est beaucoup moins que lors des derniers scrutins où il avait obtenu des mandats très forts, à 78% (2009) et à 72% (2005). La majorité des députés qu'il appuyait ont également été réélus. Le natif d'Arvida s'est réjoui d'avoir obtenu un cinquième mandat malgré le « climat difficile » qui règne actuellement au Québec. « C'est une belle victoire. Cinq fois de suite, il n'y a pas beaucoup de maires de grandes villes qui vont avoir réussi à faire ça. » Son prédécesseur, Ulrick Blackburn, avait gouverné pendant 16 ans. Son adversaire Paul Grimard lui aura livré une chaude lutte en faisant campagne sur le thème de l'intégrité, menant à mal la gestion de Jean Tremblay. Le maire Tremblay a fait couler beaucoup d'encre en défendant avec vigueur la prière au conseil de ville. Il s'est engagé à faire de Saguenay la grande ville la moins taxée au Québec.

Jessica Nadeau

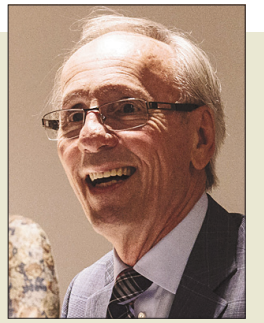


Gatineau

MAXIME PEDNEAUD-JOBIN
Élu

Est-ce que les ratés du projet Rapibus et sa relative absence médiatique au cours de la campagne ont eu raison du maire sortant de Gatineau, Marc Bureau? Toujours est-il que c'est son adversaire Maxime Pedneaud-Jobin, chef d'Action Gatineau, qui a eu le meilleur résultat dimanche soir. Au moment de mettre sous presse, il récoltait près de 50% des votes, contre moins de 40% pour M. Bureau. M. Pedneaud-Jobin a ainsi fait mentir les sondages, qui donnaient la victoire au maire sortant, qui sollicitait un troisième mandat. Il faut dire qu'au cours des derniers jours, plusieurs Gatinois ont déploré le fait que Marc Bureau a été absent des débats au cours de la campagne. Il s'est aussi limité à trois rencontres de presse thématiques au cours du dernier mois. C'est surtout l'épineux dossier du Rapibus qui s'est imposé dans la campagne. Ce système de transport en commun a connu des ratés importants depuis son entrée en service le 19 octobre. Le projet devait coûter 150 millions et entrer en service vers la fin de l'année 2007. Le Rapibus a finalement coûté 255 millions.

Alexandre Shields



L'Ancienne-Lorette

ÉMILE LORANGER
En avance

Dans la ville défusionnée de L'Ancienne-Lorette, on ne savait pas encore, au moment d'écrire ces lignes, si Émile Loranger serait réélu. Ce dernier faisait face à trois opposants, Yvan Dussault du Renouveau Loretain, Alain Fortin du Regroupement des payeurs de taxes et l'indépendant Steve Martineau. En ce qui a trait aux districts, Équipe Loranger avait remporté tous les six sièges en 2009. M. Loranger règne sans partage sur la petite municipalité depuis le milieu des années 1980, ce qui fait de lui l'un des élus les plus indolégables du Québec. Au cours de la campagne, il a annoncé toutefois que ce serait son dernier mandat. Critiqué pour les hausses de taxes de 33% qu'il a imposées en 2011, il s'est défendu en les imputant au partage des dépenses au sein de l'agglomération de Québec qu'il juge injuste. Il a par ailleurs promis aux électeurs de rembourser les contribuables avec l'argent qu'il compte obtenir dans sa croisade judiciaire contre la Ville de Québec.

Isabelle Porter



Lévis

GILLES LEHOULLIER
Élu

C'est Gilles Lehoullier, du parti Lévis Force 10, qui a gagné la confiance des Lévisiens sur la Rive-Sud de Québec, avec près de 2000 voix d'avance sur sa plus proche rivale, l'indépendante Isabelle Demers. La campagne n'a pas été des plus reposantes pour le nouveau maire de Lévis. D'entrée de jeu, il s'est attiré les foudres de la mairesse sortante, Danielle Roy Marinelli, qui lui reprochait d'avoir utilisé son nom dans les publicités du parti qu'elle dirigeait avant de lui céder les rênes. Gilles Lehoullier a également dû défendre son parti, accusé par un rival d'avoir eu recours à du financement illégal. Gilles Lehoullier a été conseiller municipal pendant près de 20 ans à Lauzon puis à Lévis après les fusions. Il a fait le saut en politique provinciale en 2005, se faisant élire sous la bannière libérale dans Lévis en 2008. Défait en 2012, il est revenu en politique municipale. Il a fait du transport l'un des enjeux de cette campagne.

Jessica Nadeau

LONGUEUIL

Pas de surprise sur la Rive-Sud

MÉLANIE LOISEL

Les Longueillois ont accordé sans surprise un deuxième mandat fort à Caroline St-Hilaire. La chef d'Action Longueuil a obtenu une écrasante majorité en remportant 90,8% des voix contre 9,2% pour son seul opposant, Pardo Chiocchio. Deux jours avant la fin des mises en candidature, M. Chiocchio, âgé de 70 ans, avait présenté sa candidature pour éviter simplement le couronnement de la mairesse sortante.

En fin de soirée, M^{me} St-Hilaire s'est quand même réjouie de sa réélection, d'autant plus que son conseil sera constitué majoritairement des membres de son parti. La seule ombre au tableau était que le taux de participation tournait autour de 26%, alors qu'il était de 38,9% en 2009.

Pour entamer son deuxième mandat à titre de mairesse de Longueuil, M^{me} St-Hilaire a tendu la main au nouveau



VILLE DE LONGUEUIL

Caroline St-Hilaire

maire de Montréal, Denis Coderre. « Dans le cadre de la communauté métropolitaine de Montréal, j'espère qu'on pourra travailler tous ensemble sur la question des transports et aussi en ce qui concerne le pacte fiscal. Et j'ai bien l'intention de défendre les intérêts de Longueuil », a-t-elle mentionné.

A 43 ans, cette gestionnaire de formation et mère de deux enfants veut mainte-

nant prioriser le dossier de l'aéroport de Saint-Hubert. Elle s'est aussi engagée à développer le transport collectif en créant des voies réservées sur les boulevards Taschereau et Cousineau, à imposer de nouvelles exigences dans l'octroi des contrats de la Ville et à offrir un crédit d'impôt pour la rénovation et la construction. M^{me} St-Hilaire tient à ce que Longueuil, en tant que 5^e ville du Québec, obtienne sa part du gâteau en matière d'investissement du gouvernement Marois.

Pas de changement à Brossard

À Brossard, Paul Leduc a été réélu, lui aussi, sans grande difficulté, en remportant 64,72% du suffrage contre 35,3% pour l'ingénieur Louis Lemoine. Avec un taux de participation de 34,6%, le chef de Renouveau Brossard a su convaincre l'électorat de lui accorder un cinquième mandat au cours de sa

carrière politique et un deuxième consécutif. Paul Leduc avait déjà occupé le siège du maire de 1990 à 2001, puis il a été réélu en 2009.

Lors de son dernier mandat, M. Leduc, qui est banquier de formation, s'est distingué pour sa gestion transparente des affaires municipales alors que de nombreux maires étaient mêlés à des histoires de corruption. En janvier dernier, M. Leduc avait d'ailleurs fait appel à l'Unité permanente anticorruption pour vérifier certains dossiers, datant du milieu des années 2000, qui semblaient avoir des irrégularités. Il voulait s'assurer que la gestion de la Ville avait été faite dans les règles de l'art.

Avec un nouveau mandat en poche, M. Leduc va continuer de suivre de près le dossier du remplacement du pont Champlain et l'implantation du système léger sur rail sur le nouveau pont.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les chefs des principaux partis dans la course à la mairie de Montréal ont invité les électeurs à exercer leur droit de vote.

Le Québec municipal aux urnes

Le taux de participation est en hausse dans plusieurs régions

ALEXANDRE SHIELDS
FABIEN DEGLISE

Au terme d'élections municipales menées dans un climat politique marqué au fer rouge par la multiplication des allégations de corruption et les enquêtes policières, les Québécois ont été légèrement plus nombreux à exercer leur droit de vote dans plusieurs villes par rapport au dernier scrutin.

À Montréal, où tous les candidats se sont présentés comme l'incarnation du changement par rapport à l'ère Gerald Tremblay, le taux de participation était en voie de dépasser celui de 2009, mais seulement par quelques points de pourcentage.

Au moment de mettre sous presse, et alors que 500 bureaux devaient toujours être dépouillés, le taux atteignait 35,3%. En 2009, 39,4% des Montréalais étaient passés par l'isoloir, contre 35% en 2005. Une sérieuse dégringolade par rapport aux 50% atteints en 2001. Un total de 1,1 million d'électeurs étaient inscrits cette année à Montréal.

À Laval, le taux de participation a atteint 35,7% lors du dernier scrutin, alors qu'à peine un électeur sur trois (31%) a voté en 2005. Du côté de Québec, 48,4% des citoyens en âge de voter ont posé le geste à la



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

En début d'après-midi, à Montréal, le taux de participation était de 3 points de pourcentage plus élevé qu'au même moment lors du scrutin de 2009.

dernière élection. Dans les deux cas, les données pour le 3 novembre 2013 n'étaient pas disponibles au moment de mettre sous presse dimanche soir.

Appels au vote

En 2009, à peine 40% des électeurs ont exercé leur droit de vote dans les principales villes de la province. Globalement, 45% des Québécois ont voté au municipal en 2009, un taux similaire à 2005. Conscients du faible taux

de participation aux élections municipales, plusieurs candidats avaient lancé un appel au vote dimanche. « J'espère que les gens de Québec vont mettre de côté le cynisme envahissant en politique au Québec et qu'ils vont réaliser qu'ils ont un très gros pouvoir », a dit le maire sortant, Régis Labeaume, sur les ondes de Radio-Canada.

« Aujourd'hui, allez voter! », a lancé le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, sur le réseau Twitter. « On voit

aujourd'hui que les gens veulent du changement, qu'ils veulent participer », a indiqué la candidate Mélanie Joly, près de l'école Lanaudière où elle est allée déposer en matinée son bulletin dans une urne. Au même moment, sur les réseaux sociaux, des centaines de ses partisans invitaient également les Montréalais à sortir de chez eux pour voter... pour le changement, ont-ils résumé.

Voter avec sa tête

Marcel Côté, qui a essuyé une défaite cinglante en soirée avec Coalition Montréal, a dit plus tôt en journée espérer que les électeurs voteraient avec leur tête, mais également « pour leurs intérêts et pour la bonne gestion de Montréal », a-t-il dit.

Les bureaux de scrutin ont été ouverts de 10 h à 20 h afin de permettre aux six millions d'électeurs inscrits sur la liste électorale d'exprimer leur opinion. Cette année, plus de candidats mais moins de partis politiques qu'en 2009 cherchaient à obtenir le vote des électeurs. Les candidatures féminines représentaient moins de 30% de l'ensemble des candidatures. On note également qu'une majorité de candidates et de candidats avaient plus de 50 ans.

Le Devoir

ÉLECTIONS MUNICIPALES

SAINT-RÉMI

Michel Lavoie se voit montrer la sortie

Sylvie Gagnon-Breton prend le relais du maire accusé de fraude et de complot

MARCO BÉLAIR-CIRINO
à Saint-Rémi

Le verdict populaire est tombé sur le coup de 22h55. Deux mois après avoir été relevé temporairement de ses fonctions par la Cour supérieure, le maire sortant de Saint-Rémi, Michel Lavoie, a vu dimanche soir la porte de l'Hôtel de Ville verrouillée à double tour. L'homme politique controversé a été battu dans les urnes : l'ancienne conseillère municipale Sylvie Gagnon-Breton a été élue mairesse mettant la main sur 40% des suffrages. Michel Lavoie et Eric Pigeon ont terminé à égalité, remportant tous deux environ 26% des votes. Pour sa part, Charles Verge a recueilli à peine 8% des suffrages.

«Grâce à vous, la démocratie est réelle», a déclaré M^{me} Ga-

gnon-Breton aux dizaines de personnes rassemblées dans le centre communautaire de Saint-Rémi. «On va continuer à avancer droit devant!»

Le candidat défait Michel Lavoie a été arrêté à deux reprises au cours de la dernière année par l'Unité permanente anticorruption (UPAC) dont une fois en pleine campagne électorale. D'ailleurs, accusé d'abus de confiance, de fraude et de complot, il a été le premier maire relevé provisoirement de ses fonctions en vertu de la loi 10 adoptée dans la foulée des scandales à répétition éblouissant des élus municipaux partout au Québec.

«Ça m'a fait plaisir de vous servir pendant plusieurs années et soyez assurés que la ville de Saint-Rémi va aller dans la bonne direction. On continue à travailler tout le monde ensemble», a affirmé M. Lavoie dans

Saint-Constant :
Gilles Pepin battu

Le maire sortant de Saint-Constant, Gilles Pepin, a été défait. C'est son principal adversaire, Jean-Claude Boyer, qui a été élu. À la tête «des gens de parole et d'action», Gilles Pepin a perdu dimanche soir au terme d'une autre course électorale serrée. M. Pepin avait été destitué en septembre 2007 pour fraudes électorales, mais avait été réélu coup sur coup en 2008 et en 2009. Au cours des quatre dernières années, il a notamment été la cible d'une frappe de l'UPAC.

une brève allocution. «Pour ma part, vous allez me voir encore tous les jours. Je suis tout le temps là.» Puisqu'il n'a pas été reconnu coupable de quoi que

soit, M. Lavoie avait les coudees franches pour solliciter un nouveau mandat à la mairie de Saint-Rémi.

Déplorant l'absence d'un jugement de la cour avant le jour du scrutin, plusieurs citoyens de la municipalité de la Montérégie avouaient dimanche ne trop savoir quoi penser des accusations pesant sur M. Lavoie. «C'est vrai ou ce n'est pas vrai?», lançait un électeur, avant d'entrer dans le centre communautaire de Saint-Rémi, qui accueillait les bureaux de vote. Le choix des citoyens n'est ni plus ni moins qu'un «coup de dés» sur l'avenir de la municipalité, estime Suzanne. Elle dit avoir voté pour celle qu'elle croit être «la meilleure personne». «Mais je ne sais pas ce qu'elle fera dans deux mois.»

Les deux tiers des 5927 personnes inscrites sur la liste électorale ont exercé leur droit de vote.

Le Devoir

AILLEURS AU QUÉBEC



Trois-Rivières

YVES LÉVESQUE
Réélu

On prévoyait une lutte très serrée dans Trois-Rivières, mais finalement le maire sortant, Yves Lévesque, a réussi à se faire réélire avec autour de 50% des voix et une avance confortable de plus de 10 000 votes. Yves Lévesque entame son quatrième mandat, et le dernier ne fut pas de tout repos. Il a été fortement contesté au sein du conseil, notamment par «le groupe des sept». Deux de ses adversaires — la conseillère municipale du district de Marie-de-l'Incarnation, Sylvie Tardif, et celle de Sainte-Marguerite, Catherine Dufresne — étaient d'ailleurs issues de ce groupe, divisant le vote parmi les opposants du maire. Le transport en commun, la création d'emploi et le chômage, de même que les dossiers de la fluoration et de la pyrrhotite, ont fait l'objet des débats dans cette course à six. Le maire sortant a toutefois brillé par son absence dans les débats citoyens, ce qui a été relevé dans les médias régionaux.

Jessica Nadeau



Sherbrooke

BERNARD SÉVIGNY
Réélu

Les Sherbrookoises ont décidé de reconduire, pour un deuxième mandat, le maire sortant, Bernard Sévigny, avec plus de 75% des voix. Il continuera donc de diriger la sixième ville en importance au Québec, après avoir succédé au maire Jean Perreault, qui a dirigé la capitale de l'Estrie de 1994 à 2009. Largement favori dans la course depuis le début de la campagne, M. Sévigny a refusé de participer à quelque débat que ce soit avec ses trois adversaires. Le chef de la formation Renouveau sherbrookoises s'est engagé à doter la ville d'un «incubateur technologique», mais aussi à concentrer en un seul lieu les acteurs du développement économique de Sherbrooke. Il dit aussi vouloir soutenir le développement du centre-ville et du commerce de proximité. Confronté à un déficit actuariel des caisses de retraite des employés municipaux qui dépasse les 100 millions de dollars, M. Sévigny compte miser sur une réforme de la structure politique et administrative de la Ville pour réduire les dépenses. Les moyens concrets pour y parvenir restent toutefois à préciser.

Alexandre Shields



Saint-Jean-sur-Richelieu

MICHEL FECTEAU
En avance

Peu de villes au Québec pouvaient se targuer d'avoir neuf aspirants au poste de maire. C'était pourtant le cas à Saint-Jean-sur-Richelieu, au sud de Montréal. Et comme prévu, les résultats ont été serrés entre les principaux candidats. Au moment de mettre sous presse, c'est Michel Fecteau qui menait la course, devant l'ancien député bloquiste Claude Bachand. Michel Fecteau, à l'origine du mouvement SOS Richelieu — organisme d'aide aux sinistrés des inondations du Richelieu du printemps 2011 —, a dit vouloir prôner des valeurs d'«intégrité» et d'«équité», tout en promettant une saine gestion des affaires municipales. «Saint-Jean-sur-Richelieu doit appartenir à ceux qui l'habitent et non à ceux qui gagnent leur vie à la gérer», a dit M. Fecteau il y a quelques jours. «Je dis aux fonctionnaires comme aux élus : vous n'êtes pas les maîtres de cette ville. Ceux qui ne savent pas encore qu'ils sont au service des contribuables et du bien commun le comprendront au lendemain de l'élection.»

Alexandre Shields



Rimouski

ÉRIC FOREST
Réélu sans opposition

Élu une première fois en 2005 avec une avance confortable (64%), réélu en 2009 avec une écrasante majorité (96%), Éric Forest cumulera un troisième mandat à la mairie de Rimouski. Cette fois, l'ancien directeur général du Club de hockey l'Océanic n'a toutefois pas eu à affronter d'opposition. L'affaire n'est pas sans ironie pour celui qui, à titre de président de l'Union des municipalités du Québec (UMQ), s'est souvent inquiété de voir les fonctions de maire et de conseiller dévalorisées, voire boudées dans plusieurs municipalités québécoises. Si la commission Charbonneau aura contribué à durablement égratigner l'image des élus municipaux, a déjà affirmé M. Forest, ce désintérêt pour l'engagement politique serait aussi alimenté par «un environnement fiscal et financier difficile» et «des tâches et des responsabilités de plus en plus lourdes». Cela n'a pas empêché quelques nouveaux appelés parmi les 22 candidats qui se sont affrontés dans les huit districts électoraux de Rimouski pour obtenir un poste de conseiller.

Louise-Maude Rioux Soucy



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'escouade Marteau a frappé à l'hôtel de ville de Mascouche en avril 2012 dans le cadre du démantèlement d'un système de collusion impliquant possiblement l'ex-maire Richard Marcotte, qui a démissionné en novembre 2012.

MASCOCHE

Guillaume Tremblay devra ramener l'ordre

D'autres villes entachées d'actes douteux tenteront un nouveau départ

MÉLANIE LOISEL

Après avoir été malmenée ces dernières années, la Ville de Mascouche sera maintenant dirigée par un maire d'à peine 29 ans. Le chef de Vision démocratique de Mascouche, Guillaume Tremblay, a été élu avec 53,23% des voix contre 36,21% pour le professeur de philosophie Luc Thériault et 10,56% pour le candidat indépendant Pierre Nevrbaum. Au cours de ce premier mandat, M. Tremblay aura la lourde tâche de redorer l'image de cette ville de 45 000 personnes située dans la couronne nord de Montréal. En 2012, l'ancien maire Richard Marcotte a tiré sa révérence après avoir été accusé de fraude, de complot et d'acte de corruption. Une enquête policière avait permis de démontrer qu'un réseau de malversation avait été mis en place

depuis plusieurs années. En prenant les rênes de la municipalité, Guillaume Tremblay devra toutefois lui aussi montrer patte blanche. Ces derniers jours, cet ancien conseiller municipal s'est retrouvé au cœur d'une controverse impliquant un présumé don de plusieurs milliers de dollars qui lui aurait été remis par l'entrepreneur Normand Trudel.

Terrebonne

Dans la ville voisine, à Terrebonne, Jean-Marc Robitaille a été élu pour une cinquième fois d'affilée à la mairie de cette ville de 108 000 habitants. Jean-Marc Robitaille a obtenu 61,30% des voix, alors que son seul adversaire, Antoine Hanchian de Renouveau Terrebonne, a recueilli 38,7% du suffrage. En 2010, des citoyens avaient réclamé sa démission à la suite d'allégations concer-

nant son intégrité. Les médias avaient révélé que M. Robitaille avait accordé des contrats de dizaines de millions de dollars à un entrepreneur de la région avec qui il avait des liens d'affaires. Il avait dû se retirer de ses fonctions, mais, en 2012, le ministère des Affaires municipales avait finalement blanchi l'administration de M. Robitaille.

Saint-Jérôme

Un nouveau maire va faire son entrée à l'hôtel de ville de Saint-Jérôme. Stéphane Maher, de Vision Saint-Jérôme, est l'heureux élu après avoir conquis 39,7% des voix. Son adversaire Martin Pigeon, d'Ensemble Saint-Jérôme, a pour sa part recueilli 26,7% du suffrage, tandis que 22,25% des voix sont allées à Yves Charette d'Union des citoyens et 11,36% au candidat indépendant Alain Langlois. Le futur maire va devoir prendre le relais de Marc Gaston, qui était en poste depuis 1995 et soupçonné d'avoir mis en place un réseau de corruption. À la commission Charbonneau, l'ingénieur Roger

Dubois avait d'ailleurs raconté que des dons illégaux auraient été versés au parti du maire Gascon lors des élections de 2009. Il a aussi affirmé qu'un système de collusion, un peu comme celui de Laval, avait été implanté dans l'octroi de contrats municipaux à Saint-Jérôme.

Boisbriand

À Boisbriand, la mairesse Marlene Cordato a réussi à décrocher un deuxième mandat avec 52,58% du suffrage contre 24,07% pour Robert Fréreau, son plus proche adversaire. En 2009, M^{me} Cordato avait dénoncé l'entrepreneur Lino Zambito, qui souhaitait que l'ancienne mairesse, Sylvie St-Jean, soit réélue sans qu'il y ait de course à la mairie. Cet hiver, son nom a toutefois été mentionné lors de la commission Charbonneau. L'ingénieur Michel Lalonde a affirmé que le conseiller Patrick Thiffault lui a réclamé une somme entre 15 000 et 20 000 \$ pour financer sa dernière campagne.

Le Devoir

Résultats des tirages du : 2013-11-02	
LOTTO 649 09 12 13 02 26 35 43 compl.	Québec 49 18 19 22 34 26 39 43 compl.
Prochain gros lot (approx.) : 8 000 000 \$	Extra 3218238
LOT GARANTI DE 1 000 000 \$ (Numéro complet non décomposable) 41081396-01	
Résultats des tirages du : 2013-11-01	
LOTTO MAX 11 12 16 22 30 32 49 compl. 35	Extra 3079891
20 lots de 1 million \$	
SELECTIONS NON DÉCOMPOSABLES	
03 07 13 16 34 37 43	14 20 22 28 37 44 48
20 25 30 33 34 39 42	09 12 17 20 29 40 49
15 19 22 27 33 36 45	02 13 16 18 19 42 43
06 19 22 27 30 34 44	17 25 30 32 38 39 48
02 08 13 15 27 33 42	08 09 13 14 18 38 41
08 12 16 23 24 25 48	01 14 17 34 35 42 48
06 10 12 16 17 43 46	14 20 24 30 32 42 47
04 13 15 26 35 45 49	03 16 22 24 27 30 31
07 09 10 13 26 39 42	15 20 26 30 35 36 46
03 08 24 25 31 34 43	03 21 26 31 35 42 46
Prochain gros lot (approx.) : 27 000 000 \$	
En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière à priorité.	

Congédié?
Voyez
François Gendron
avocat
L.L.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Entre résignation et colère

« Montréal mérite mieux », pensent les citoyens invités par *Le Devoir*

ISABELLE PARÉ

Une douloureuse victoire du populisme et du *statu quo* sur la vision. C'est le triste constat que faisait, hier soir, la dizaine de citoyens invités à « vivre en direct » au *Devoir* la soirée électorale, alors que tous espéraient un sérieux coup de barre pour la métropole.

« *Montréal mérite mieux* », ont-ils entonné en chœur, atterrés par la victoire d'Équipe Denis Coderre à Montréal.

« C'est comme si la commission Charbonneau et tout le reste n'avaient pas d'impact sur le vote »

Alors qu'ils étaient déjà résignés à l'élection de Denis Coderre à la mairie, l'annonce d'une victoire minoritaire a toutefois réinsufflé un peu d'espoir vers la fin de la soirée. « *Allez, Richard! 15 votes d'avance* », scandaient plusieurs d'entre eux alors que seulement quelques voix séparaient le parti de Richard Bergeron, Projet Montréal, de celui de Mélanie Joly.

« *Il y a tout de même les deux tiers des gens qui n'ont pas appuyé Denis Coderre* », se rassurait Gabriel Bégin, étudiant en urbanisme à l'UQAM, espérant toujours que Projet Montréal, l'emporterait chez lui, dans Verdun.

« *C'est la poursuite du statu quo. On reste avec la vieille méthode de faire de la politique et une vision populiste, sans projet stimulant et ambitieux pour Montréal* », constatait tout de même Ouanessa Younsi, 29 ans, psychiatre, née d'un père algérien et d'une mère québé-

coise, partisane de Projet Montréal.

Pour tous, le résultat reste une gifle après l'avalanche de scandales qui a déferlé sur Montréal depuis 2008. « *C'est comme si la commission Charbonneau et tout le reste n'avaient pas d'impact sur le vote. On dirait que c'est juste une émission de télé!* », se désolait Esther Bernard, traductrice, une Montréalaise qui habite Petite-Patrie.

Une de nos observatrices, Carole Du Sault, ex-conseillère pour Union Montréal de 2005 à 2009, aujourd'hui directrice des communications à l'Association des centres jeunesse du Québec, voit dans cette victoire la mainmise des banlieues de l'ouest et de l'est sur les quartiers centraux. « *Ça me décourage pour Montréal et pour le Québec. Je ne sais pas ce que ça va*

prendre! » Elle demeurait amère face à d'ex-collègues restés fidèles à Union Montréal. « *Les gens votent comme ils votent au fédéral ou au provincial* », déplorait-elle.

Mince consolation, toutefois, de voir François Croteau et Luc Ferrandez l'emporter dans les bastions de Projet Montréal. Une petite victoire pour quatre de nos invités, fervents partisans de Projet Montréal. « *Depuis quatre ans, dans mon quartier, Projet Montréal a tenu ses promesses. Je sors dans ma rue et je vois maintenant des ruelles vertes. J'aurais aimé voir ça à l'échelle*

Les commentaires fusaient dimanche soir autour de la table où étaient réunis les invités du *Devoir*.

ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

de la ville!», a dit M^{me} Younsi.

Devant l'échec cuisant subi par la Coalition Marcel Côté, plusieurs autres membres du panel déplorait que Louise Harel ait cédé sa place. « *Elle aurait dû défendre ses idées et rester* », pensait Colin Turcotte, un résident du quartier Hochelaga-Maisonneuve, lui aussi atterré par la victoire de Coderre, tout comme Luce Coderre, semi-retraîtée résidente de Villerey. Favorable à Marcel Côté au départ, Luce Coderre l'a abandonné en

cours de route, pour se tourner vers Projet Montréal. « *Côté, ça aurait pu être une stratégie gagnante s'il avait agi autrement. Gérer, gérer gérer, on voulait entendre autre chose!* », disait-elle.

Dernier clou sur le cercueil, au moment de mettre sous presse, Louise Harel, semblait se diriger vers une défaite dans son district. « *Il n'y a pas de justice* », déplorait Elisabeth Fortin, 19 ans, étudiante en musique et sciences humaines au Collège Jean-de-Brébeuf.

Pas de grande victoire pour qui que ce soit hier, même pas pour Carl Lavenant-Langelier, étudiant en sciences politiques et résidant de Laval qui, pendant un moment, espérait que « *son candidat* » l'emporterait devant Marc Demers, du Mouvement des Lavallois. Mais non.

La surprise était généralisée devant la proportion de votes obtenus par Mélanie Joly et la bataille serrée menée dans plusieurs districts. « *J'aimerais quand même qu'elle ait un rôle important, et qu'elle reste pré-*

sente sur la scène politique », soutenait Esther Bernard. Elisabeth Fortin voyait plutôt en la performance de Joly « *la victoire de l'image sur le contenu* ».

Dure soirée. Nos citoyens mettaient leurs derniers espoirs en la potentielle victoire de Peter McQueen, de Projet Montréal, toujours en tête dans Notre-Dame-de-Grâce. « *C'est une très bonne nouvelle pour les gens de mon quartier* », se réjouissait Elisabeth Fortin.

Le Devoir

CHAMBRE DE COMMERCE
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN
BOARD OF TRADE OF METROPOLITAN MONTREAL

ÉVÉNEMENTS DE PRESTIGE

JEUDI 14 NOVEMBRE de 17 h 30 à 20 h

HOMMAGE AUX GRANDS MONTRÉALAIS 2013

VENEZ DÉCOUVRIR LES ÉTOILES QUI FONT
RAYONNER NOTRE MÉTROPOLE!

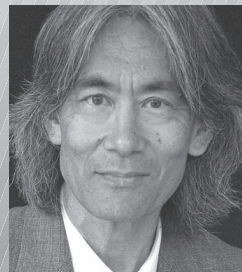
SECTEUR ÉCONOMIQUE



**Lise
WATIER**

Fondatrice
Lise Watier Cosmétiques
Présidente
Fondation Lise Watier

SECTEUR CULTUREL



**Kent
NAGANO**

Directeur musical
Orchestre symphonique
de Montréal

SECTEUR SCIENTIFIQUE



**Julie
PAYETTE**

Directrice
Centre des sciences de
Montréal
Vice-présidente
Société immobilière du
Canada
Astronaute canadienne

SECTEUR SOCIAL



**Pierre
BOURGIE**

Président
Société Financière
Bourgie inc.

PALAIS DES CONGRÈS DE MONTRÉAL
1001, place Jean-Paul-Riopelle
Place-d'Armes

BILLETS ET INFORMATION :
514 871-4001
www.cmm.qc.ca/GM-2013

Présenté par :



En collaboration avec :

LE DEVOIR

Libre de penser

The Gazette

montrealgazette.com

CRÉATEURS D'AFFAIRES



ANIMATION : KARINA MARCEAU, JOURNALISTE INDÉPENDANTE

PHOTO : JEAN-FRANÇOIS HAMELIN

Poursuivez vos réflexions avec les journalistes du *Devoir*

ÉMISSION 7

LE DEVOIR+

À Canal Savoir, lundi 20 h

CE MOIS-CI :

Crises aux États-Unis : assiste-t-on au déclin de l'empire américain?
Serge Truffaut, éditeur

État des lieux du cinéma québécois
Odile Tremblay, journaliste spécialisée en cinéma

En marge du quotidien
La caricature éditoriale
Garnotte, caricaturiste

Le Devoir de philo
Platon, le bien commun et la corruption
Joëlle Tremblay, enseignante en philosophie

PROLONGEZ VOTRE EXPÉRIENCE :
www.ledevoir.com/devoirplus

ET TOUS LES MARDIS À L'ÉMISSION
Le Midi Libre
À 12 H 15



LE DEVOIR

canal
SAVOIR

ACTUALITÉS

TORONTO

Le maire Rob Ford s'excuse et voit sa popularité grimper

FABIEN DEGLISE

La figure du « mauvais gars » a visiblement toujours la cote à Toronto, où la popularité du maire Rob Ford est à la hausse, et ce, dans la foulée de l'annonce d'une saisie cette semaine d'une vidéo dans laquelle le premier magistrat de la ville serait vu en train de consommer du crack.

Au lendemain d'une conférence de presse au cours de laquelle le chef de police de la Ville Reine, Bill Blair, a clairement lié le controversé maire à la vidéo saisie sur un disque dur appartenant à un trafiquant de drogue, Rob Ford jouit d'un taux d'appui en hausse de 5 points de pourcentage, pour atteindre 44%. C'est du moins ce qu'indiquent les données d'un sondage réalisé par l'agence Forum Research, spécialisée dans la mesure de l'opinion publique.

Le coup de sonde a été donné jeudi soir dernier dans un bassin de 1032 résidents de la grande région de Toronto, et ce, dans les heures qui ont suivi la tenue de cette conférence de presse: 98% des répondants étaient au courant du lien que venait d'établir la police de Toronto avec la vidéo dont l'existence avait été évoquée la première fois en mai dernier.



Dimanche, lors de son émission de radio dominicale, le maire de Toronto a reconnu avoir commis des erreurs dans sa vie.

« Ces données ont l'air d'être contre-intuitives, a résumé dans les pages du *Toronto Star* Lorne Bozinoff, président de la firme de recherche. Or, au-delà de toute cette saga, la *Ford Nation* [nom donné aux fidèles du maire] est encore très soudée et très sympathique à Rob Ford. »

Des excuses

Dimanche, lors de son émission de radio dominicale sur les ondes de NewsTalk 1010, le maire de Toronto a une fois de plus maintenu qu'il n'avait pas l'intention de démissionner, tout en reconnaissant avoir commis

des erreurs dans sa vie. « Je suis le seul à blâmer pour tout ça et j'en assume l'entière responsabilité, a-t-il lancé. J'ai fait des erreurs. Je m'excuse auprès de ma famille, des contribuables de cette ville et des conseillers municipaux. Je ne peux pas changer le passé, je ne peux qu'avancer vers l'avenir. » Et il a ajouté: « S'il y avait un bouton sur lequel je pourrais appuyer pour tout changer, je le ferais. »

Sans parler du contenu de la vidéo litigieuse, M. Ford a toutefois demandé au chef de police de divulguer le contenu de cet enregistrement afin de per-

mettre aux Torontois de juger par eux-mêmes de sa teneur. « Peu importe ce que montre cette vidéo, les Torontois ont le droit de la voir, a-t-il indiqué. Voilà la bonne chose à faire. »

Jeudi dernier, Bill Blair, avait indiqué que la vidéo découverte allait être déposée en preuve dans une affaire d'extorsion impliquant Alessandro Lisi, un ami et chauffeur occasionnel du maire de Toronto. Selon M. Blair, c'est désormais à la justice de décider si le document doit être rendu public ou non.

En mai dernier, lorsque le *Toronto Star* ainsi que le site Web *Gawker* avaient, les premiers, évoqué l'existence de cet enregistrement, M. Ford avait clamé haut et fort ne jamais avoir consommé de crack tout en affirmant que la vidéo n'existait tout simplement pas. Le point de presse du chef de police cette semaine a relancé avec force la controverse tout en plaçant une énième fois le maire de Toronto sur le grill. D'ailleurs, samedi, l'élu a rencontré en privé le maire adjoint de la Ville Reine, Norm Kelly, qui lui a fait part des inquiétudes de plusieurs conseillers municipaux après les révélations de la police.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

Le spectre du Sénat plane toujours sur les conservateurs

HÉLÈNE BUZZETTI

Calgary — La pause dans la saga du Sénat n'aura duré que trois jours. Ce lundi matin, les parlementaires reviennent à Ottawa, et les sénateurs devront décider de l'avenir de leurs collègues Patrick Brazeau, Mike Duffy et Pamela Wallin. Les questions entourant la gestion du cas Duffy par le Parti conservateur restent pourtant entières, ni le premier ministre ni les responsables de la formation n'ayant fourni d'explications au cours du congrès bisannuel qui s'est terminé samedi soir à Calgary.

Le Sénat devrait pouvoir voter ce lundi ou mardi la motion gouvernementale infligeant aux trois sénateurs une suspension sans salaire tout en maintenant leur couverture médicale. A cause de problèmes de procédure parlementaire, ce vote n'a pu avoir lieu comme le souhaitaient les conservateurs vendredi dernier, juste à temps pour le discours tant attendu de leur chef.

Le spectre du Sénat a plané tout le week-end sur le happening conservateur, mais les réponses attendues à certaines questions ne sont jamais venues. Ainsi, personne n'a expliqué pourquoi le Parti conservateur (PC) avait jugé bon de rembourser à Mike Duffy ses frais de justice de 13 560 \$, frais engendrés pour concocter l'entente avec Nigel Wright par laquelle c'est l'ancien chef de cabinet du premier ministre et non le sénateur lui-même qui a remboursé au Sénat les dépenses litigieuses de 90 000 \$.

Le grand argentier de la formation, le président du Fonds conservateur du Canada et sénateur Irwin Gerstein, a livré samedi un discours à propos de la santé financière du PC. Il a abordé le sujet, mais ne l'a pas expliqué pour autant.

« Premièrement, j'ai été absolument clair avec Nigel Wright [sur le fait] que le Fonds conservateur du Canada ne payerait pas les dépenses sénatoriales du sénateur Mike Duffy et ne l'a pas fait. Deuxièmement, à la demande de Nigel Wright, le Fond a payé les frais de justice jusqu'à un maximum de 12 000 \$ plus taxes parce qu'à l'époque, le sénateur Duffy était un membre du caucus conservateur et, comme vous le savez, le Fond paye à l'occasion les frais de justice des membres de son caucus comme le font d'autres partis. »

Si la première partie de cette déclaration s'est valu une ovation des militants, la seconde a été accueillie par un silence glacial.

Depuis des semaines, le premier ministre et ses troupes qualifient cette entente entre Nigel Wright et Mike Duffy d'« inacceptable ». Pourquoi

alors avoir sciemment remboursé les frais de justice pour la rédiger? Vendredi soir, dans son discours aux militants, Stephen Harper n'a pas davantage fourni d'explication. Il a repris sa ligne d'attaque, à savoir que les trois sénateurs ont fait quelque chose qui, dans le secteur privé, leur aurait valu un congédiement. Ils ne devraient donc plus toucher de salaire.

Le premier ministre ne s'est pas rendu disponible aux journalistes à la fin du congrès de Calgary, samedi. Ceux-ci ont toutefois choisi de faire fi de la barrière virtuelle érigée pour les garder à l'écart des délégués. Ils se sont approchés de Stephen Harper alors qu'il quittait la salle et lui ont demandé d'expliquer le second chèque à Mike Duffy. M. Harper n'a pas répondu. Son entourage était catastrophé.

Il se trouvait ce week-end des députés pour critiquer la gestion de la crise sénatoriale par l'équipe du premier ministre. « Ne pas communiquer ne fait jamais office de stratégie de communication », déplorait un député de l'Ouest, qui ne voulait pas être nommé.

Par ailleurs, les militants ont voté une multitude de résolutions au cours du week-end (voir autre texte sur LeDevoir.com) sur des sujets à caractère social.

Euthanasie: les militants ont dit « non » à toute future loi autorisant l'euthanasie ou le suicide assisté. Les militants du Québec ont voté « oui ».

Avortement: les militants ont réservé une rebuffade à l'aide parlementaire conservatrice en dénonçant les avortements sexo-sélectifs. Le gouvernement conservateur avait empêché qu'une motion des siens sur ce sujet soit votée à la Chambre des communes.

Syndicats: quatre résolutions ont été adoptées par lesquelles les cotisations syndicales servant à de l'action politique ne seraient plus obligatoires. L'adhésion au syndicat ne le serait plus non plus.

Finances: les militants ont appuyé l'idée de Maxime Bernier de plafonner les dépenses d'Ottawa à 300 milliards de dollars, mais le Parti a fait en sorte que cette résolution n'atteigne pas la plénière.

Religion: les militants ont appuyé la soustraction des organisations confessionnelles à l'application de la Charte des droits et libertés afin de pouvoir discriminer les groupes qui ne partagent pas leur vision.

Constitution: les militants ont dit non à la formule « un membre, un vote » pour choisir leur prochain chef. Mais ils ont aussi dit « non » à ce que des résolutions — comme celle-ci — constamment battues puissent sans cesse revenir à l'ordre du jour.

Le Devoir

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Une école de Verdun se débarrasse de son image de cancre

Contrairement aux régions éloignées, souvent pauvres et peu peuplées, on s'attend à ce que les villes plus dynamiques, en plein boom démographique, soient des modèles de réussite. Vraiment? Une étude inédite vient bousculer cette idée reçue. Deuxième d'une série de trois textes, publiés en marge des Grandes Rencontres sur la persévérance scolaire qui débutent ce lundi.

LISA-MARIE GERVAIS

Elle a un physique ingrat tout de béton et de briques, le plus haut indice de défavorisation de sa commission scolaire et un taux de décrochage assez important. Au premier coup d'œil, l'école secondaire Monseigneur-Richard de Verdun n'a pas grand-chose pour elle.

Et pourtant. Elle améliore ses résultats d'année en année — elle est dans le top 5 de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys en français de 5^e secondaire — et est, à sa manière, championne de la diplomation à plus long terme. Cet établissement de 1000 élèves a même réussi à attirer plus d'élèves des milieux favorisés, comme l'île des Sœurs, qui vont généralement au privé.

Aujourd'hui, la « couleur de la clientèle » n'a pas tant changé, constate la directrice de l'école, Josée Lapierre. « Mais on réussit à garder plus les élèves qui ont envie de se dépasser. »

Au lieu d'offrir « plus de la même chose », l'école Monseigneur-Richard s'est mise à offrir « un peu de tout », de manière plus ciblée. Et cohérente.

Il faut dire que l'école part de loin. A une époque pas si lointaine, au moins un jeune sur deux ne finissait pas son secondaire. Ancienne élève et enseignante depuis près de 30 ans, Francine Taddeo en sait quelque chose. « Je me souviens au moment de faire mon premier stage. On me disait: "Tu ne veux pas aller là!" », raconte-t-elle. Violence, drogue et pauvreté endémique. Une



Aujourd'hui, la « couleur de la clientèle » n'a pas tant changé, constate la directrice de l'école, Josée Lapierre. « Mais on réussit à garder plus les élèves qui ont envie de se dépasser. »

image de cancre qui a trop collé à la peau de l'école », croit-elle.

C'est là-dessus qu'il a fallu travailler, explique pour sa part Josée Lapierre, pour tenter d'expliquer l'amélioration. Et il s'est passé quelque chose il y a 10-15 ans. « On s'est rendu compte qu'on mettait strictement l'énergie sur les élèves en difficulté en laissant de côté nos élèves performants. Il y a eu une épuration et on s'est retrouvés avec une clientèle plus difficile. C'est dur d'être motivé quand tu n'as pas d'élèves performants à côté de toi. »

Un programme a donc été instauré pour les plus doués. C'est aussi à ce moment-là que

l'équipe-école a commencé à regarder autrement ses élèves. « On a longtemps dit que compte tenu du fait que nos élèves étaient faibles et qu'ils provenaient d'un milieu culturellement pauvre, ils n'allaient jamais être capables d'y arriver », raconte M^{me} Lapierre. On s'est mis à hausser les exigences tout en leur donnant les moyens de réussir. »

Gros défi que celui-là, d'abord parce que les parents, dont plusieurs ont eu une relation trouble avec l'école, ont eu peur de l'échec pour leur enfant. Mais la direction maintient le cap. « C'est pas parce que l'élève est né pour un petit

pain qu'on va lui donner le petit pain », souligne Philippe Labrosse, un directeur adjoint. On veut lui montrer qu'on croit en lui et on tente de lui insuffler cette confiance. »

Cibler les interventions

Pour fouetter ses troupes, l'école Monseigneur-Richard a ainsi mis les bouchées doubles. Elle a dressé un vrai portrait de sa clientèle. Au lieu d'offrir « plus de la même chose », elle s'est mise à offrir « un peu de tout », de manière plus ciblée. Et cohérente. « Avant, les élèves n'étaient jamais en classe. Il y avait toujours plein d'activités, mais pas de lien avec l'école », avance M^{me} Lapierre.

Les partenariats avec les services communautaires se sont diversifiés et multipliés. Mais attention: il ne s'agit pas de dire oui à tout. L'école sélectionne les propositions selon ses besoins et ne s'éparpille pas. Elle mise sur des initiatives qui permettent d'ouvrir la bibliothèque et la salle d'informatique après les cours, de fournir de l'aide aux devoirs et même des bourses à ceux qui décrochent un diplôme. Même si c'est à 18 ans.

Un projet fonctionne moins bien? On n'hésite pas à le révoquer ou à le faire évoluer. C'est ainsi que le programme pour des mères adolescentes avec garderie à l'école — Verdun

a l'un des plus hauts taux de grossesses précoces au Québec — a cédé sa place à un cours d'éducation sexuelle pour tous. Stimulant l'apprentissage du travail avec des ordinateurs portables et des tableaux interactifs, Garçons branchés est devenu Science 2.0 pour s'ouvrir aux filles.

Une communauté tissée serrée

Fait indéniable: les enseignants s'impliquent bien plus qu'avant, fait remarquer M^{me} Taddeo, qui enseigne le français en 3^e secondaire. « Quand j'ai commencé, je rentrais chez moi après les classes. Maintenant, on fait de la récupération. L'équipe-école est davantage sollicitée et impliquée. »

Le directeur adjoint, Hugues Trudeau, croit que Verdun peut vivre d'espoir parce que la communauté est tissée serrée autour de l'école. « Il y a une pauvreté économique, mais pas nécessairement sociale », dit-il. Contrairement à Hochelaga-Maisonneuve, milieu défavorisé qu'il connaît bien, les jeunes ont accès à de nombreux services offerts par la municipalité, surtout pour le sport. « La communauté se donne vraiment des moyens pour s'aider », constate-t-il. Même les gros bunkers de béton ont des fenêtres qui laissent filtrer la lumière.

Le Devoir

Des liens douteux entre le PQ et la FTQ

Le Parti libéral et la Coalition avenir Québec remettent en question des liens entre le président du Fonds de solidarité FTQ, Michel Arsenault, et le Parti québécois. Selon Radio-Canada, M. Arsenault et Pauline Marois se sont rencontrés à deux reprises en 2008 et en 2009 quelques mois après que le Fonds eut investi dans Capital BLF. À l'époque, cette entreprise était dirigée par Claude Blanchet, le mari de M^{me} Marois, alors chef de l'opposition. Des sources affirment que le Fonds aurait investi dans Capital BLF en prenant en considération le fait que M^{me} Marois pouvait un jour devenir première ministre. Pauline Marois et Michel Arsenault ont nié ces affirmations.

Le Devoir

Un autre train du CN déraile en Alberta

Peers, Alberta — Un autre déraillement de train du CN est survenu, dimanche, cette fois

près du hameau de Peers, dans le centre-ouest de l'Alberta. La station de radio de Calgary CHQR rapporte que l'un des wagons contenait du dioxyde de soufre. Selon la station, des responsables du CN se trouvent sur les lieux de l'accident, à l'ouest d'Edmonton. Le déraillement s'est produit à moins de 100 kilomètres d'un autre, survenu le mois dernier à Gainford.

La Presse canadienne

Le juge potentiel Nadon à l'écart

Ottawa — Marc Nadon, la plus récente nomination du premier ministre Stephen Harper à la Cour suprême du Canada, a été placé en quarantaine par rapport à ses collègues, pendant que la plus haute cour du pays examine la contestation de son choix comme nouveau juge. En vertu d'une nouvelle décision du procureur général du Canada, Marc Nadon n'a pas le droit d'entrer en contact avec les huit autres juges siégeant à la Cour suprême. Il ne peut travailler sur des causes pendantes, pas plus qu'il ne peut visiter ses nouveaux bureaux.

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

SEUILS D'IMMIGRATION

Au-delà des chiffres

C'est une bonne idée du gouvernement Marois que de réduire, même légèrement, le nombre d'immigrants acceptés au Québec dans les deux prochaines années. Les libéraux avaient plutôt joué à la roulette en haussant sur papier les seuils d'admissibilité sans s'assurer du soutien réel aux personnes. L'immigration n'a pourtant de sens que si une société prend les dispositions pour accueillir le nouvel arrivant. C'est la seconde étape à discuter.

Parler d'immigration est, dans tous les pays, un sujet délicat tant il est facile d'y greffer réflexes xénophobes ou de repli. Le débat se fait encore plus sur la pointe des pieds ici parce qu'il est lié à la survie du Québec, qu'il s'agisse de préserver son poids démographique au sein de la fédération canadienne ou du défi, unique en Amérique du Nord, d'intégrer les nouveaux arrivants en français.

Notre situation est d'autant plus particulière que, comme le rappelait il y a quelques années le chercheur Gérard Pinsonneault, spécialiste de ces questions, «*au Canada anglais et aux États-Unis, l'immigration fait partie des mythes fondateurs de la nation*». Ce n'est pas le cas au Québec, qui ne contrôle la sienne que depuis 1978.

Le Québec a néanmoins connu en peu de temps une hausse marquée des seuils d'admissibilité de ses nouveaux arrivants. Il y a dix ans, le gouvernement se fixait un objectif annuel de 35 000 immigrants; en 2012, ce sont plus de 55 000 personnes qui ont été reçues. Entre les deux, en avons-nous fait assez, concrètement, pour accueillir ces gens dont nous disons souhaiter la venue?

On en a eu une réponse en 2010, lorsque le vérificateur général du Québec Renaud Lachance s'était penché sur les processus de sélection des immigrants. Il en avait recensé les lacunes et noté le manque d'outils «*pour bien cerner la capacité réelle du Québec à supporter les hausses progressives des volumes d'immigration*».

Le gouvernement Charest avait en effet décidé en 2007 de faire passer le seuil d'accueil de 45 000 immigrants cette année-là à 55 000 en 2010 (une hausse de 20% en trois ans!), en dépit des commentaires des organismes œuvrant

sur le terrain qui soulignaient le manque de ressources pour intégrer tous ces gens. Le rapport de M. Lachance était une indication sérieuse qu'ils avaient eu raison. Le gouvernement libéral n'avait toutefois pas voulu remettre en question les objectifs déjà établis. Et l'année suivante, il avait maintenu un seuil annuel de 50 000 immigrants pour la période 2012-2015, seuil qui a depuis été largement dépassé, retrouvant les 55 000 ciblés en 2007.

C'est dans ce contexte qu'il faut comprendre l'intervention de l'actuelle ministre de l'Immigration, Diane De Courcy, qui annonce une baisse progressive des gens admis afin de revenir sous la barre des 50 000 (soit 48 500 personnes en 2015). Eu égard aux taux passés, cela reste énorme vu la capacité d'intégration réelle offerte au Québec.

Il importe ici de préciser que cette «*intégration*» a bien peu à voir avec tous les débats entourant la Charte des valeurs québécoises (la laïcité allant bien au-delà des signes ostentatoires, ceux-ci n'étant par ailleurs surtout pas synonymes d'immigration). Les enjeux sont vraiment ailleurs. D'abord, dans la reconnaissance des diplômes, qui donnerait un véritable accès au marché du travail. Pouvoir apprendre le français dans les PME, là où se retrouvent les immigrants, serait aussi capital. Depuis août, le gouvernement péquiste privilégie des candidats ayant déjà une connaissance avancée du français, ce qui permet de contourner certains défis de francisation. Mais il restreint ainsi le bassin de pays où recruter, limitant par exemple l'apport latino-américain, si important dans le passé.

Et puis, la langue n'est vraiment pas tout en matière d'intégration. Il faut aussi posséder les codes du pays, sa culture, ses repères. Regrettons encore une fois la disparition des Centres d'orientation et de formation des immigrants (les COFI) qui, de 1975 à 2000, n'offraient pas que des cours de français, mais un panorama de la société québécoise. La rationalisation économique aura eu raison d'eux. Ils n'ont jamais été remplacés.

L'intégration, c'est encore d'autres mesures qui ne relèvent pas que de Québec. En ce lendemain d'élections municipales, et particulièrement à Montréal où se concentrent les immigrants, il est essentiel de rappeler le rôle des élus. Les nouveaux arrivants se retrouvent dans des quartiers pauvres, s'entassent dans des logements en mauvais état, parfois insalubres. Nos administrations font bien peu contre les mauvais propriétaires, abandonnant bien trop de leurs responsabilités aux groupes communautaires, aux moyens si limités. Il y a là de quoi agir, sans tarder.

La ministre De Courcy veut maintenant revoir l'énoncé de politique en matière d'immigration, qui date d'il y a 20 ans, et consulter la population sur les futurs niveaux d'accueil. Mais maintenir les portes grandes ouvertes et traîner les pieds quand les gens sont arrivés, c'est tromper ceux que l'on prétend accueillir. Il est grandement temps de dépasser les chiffres.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeurs adjoints PAUL CAUCHON, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Les chrétiens: des citoyens à part entière

À la suite de l'article d'Hélène Buzzetti («*Mourir dans la dignité - L'influence discrète de l'Opus Dei*», dans *Le Devoir* du 29 octobre), au sujet des associations religieuses (vraies ou non) de certains opposants à l'euthanasie, l'agressivité et le mépris des réactions, en écho à ses propos, sont éloquentes. Voilà des partisans de l'aide médicale à mourir?!

Les chrétiens sont des citoyens à part entière, et il n'y a rien de surprenant à les trouver dans tous les débats de civilisation et dans les causes qui touchent à la vie et à la dignité de l'homme. Ils ont toujours été nombreux dans l'histoire pour défendre la vraie dignité de l'être humain, depuis les premiers chrétiens qui ramassaient les bébés abandonnés par les païens, à Saint-Vincent-de-Paul jusqu'à mère Teresa et Maximilien Kolbe, et encore...

Aucune organisation secrète n'a besoin de leur dire quoi faire: le Christ les a déjà tous envoyés en mission il y a 2000 ans, et les envoie encore tous les jours. Réjouissons-nous que des personnes de bonne volonté aient le courage d'affronter les destructeurs qui sèment l'ignorance, la confusion et la haine, pour donner une voix aux personnes les plus vulnérables de notre société et nous défendre tous contre le fléau social de l'euthanasie.

Et ces personnes vulnérables, ce sera aussi chacun d'entre nous, demain, quand nous serons faibles, âgés ou malades.
Marie Grant Bourque
 Montréal, le 30 octobre 2013

Une mafia catholique?

Je connais peu l'Opus Dei, si ce n'est pour avoir échangé parfois quelques propos avec un confrère d'université, professeur de droit, qui ne faisait aucun mystère de son appartenance à cette association; si ce n'est encore ce que j'ai appris en parcourant le petit livre de Dominique Le Tourneau, publié dans la collection *Que sais-je?*. On en parle aussi dans le *Da Vinci Code*, mais il s'agit d'un ouvrage de fiction qui témoigne avant tout de l'imagination échevelée de son auteur.

Or voici qu'Hélène Buzzetti («*L'influence discrète de l'Opus Dei*», dans *Le Devoir* du 29 octobre) apporte son propre éclairage au sujet de ladite association. Elle s'emploie à déboucher sous nos yeux un réseau de médecins influents, membres de l'Opus Dei, association «*de stricte obédience papiste*», qui auraient complété en vue de faire échec au projet de loi 52, lequel amalgame subtilement l'aide médicale à mourir et l'euthanasie.

Le style de la journaliste rappelle celui des témoins qui défilent devant la commission Charbonneau. C'est comme si elle nous révélait l'existence d'une sorte de mafia catholique opposée aux bienfaits de l'euthanasie. Il ne semble pas lui venir à l'idée que ces médecins puissent obéir à une éthique structurée et à la voix de leur conscience.

Heureusement, on peut lire dans ce même numéro du *Devoir* une réflexion en profondeur du philosophe Thomas de Konink sur ce qu'il appelle «*les sophismes du projet de loi 52*». C'est plus sérieux et plus éclairant que les révélations de M^{me} Buzzetti.

Louis O'Neill
 Le 31 octobre 2013

Accueillir les différences

Lorsque j'ai immigré au Québec il y a 44 ans, j'ai été agréablement surpris de l'intérêt que les Québécois manifestaient à mon égard. Quelle est la situation politique dans votre pays? me demandaient-ils. Qu'est-ce qu'on y mange? Comment fête-t-on Noël? D'accord, je ne portais pas de foulard islamique ou tout autre signe religieux. Mais j'étais différente: mes cheveux étaient trop courts, mes jupes trop longues, j'avais «*un*

accent», je m'exprimais différemment.

Aujourd'hui, cette saine curiosité envers les particularités de l'immigrant se transforme en rejet, encouragé par le projet de la Charte des valeurs québécoises. Tout un chacun s'arroge le droit de présumer ce que signifie le port de hidjab: certains craignent l'invasion de l'islamisme radical, d'autres expriment des craintes irrationnelles devant les femmes qui portent le foulard. En tout cas, on veut le voir le moins possible. Toutefois, prohiber le hidjab apporterait des problèmes légaux et pratiques. Cette prohibition entrerait en conflit avec les chartes canadienne et québécoise des droits et libertés. Bonjour, les contestations devant les tribunaux! Plutôt qu'enlever le foulard, certaines travailleuses opteront pour l'abandon de leur emploi, créant une pénurie dans le secteur de la santé et de l'éducation. Elles se replieraient sur leur communauté et demanderaient l'aide sociale. Bonjour, l'intégration!

On objectera que la Charte s'occupe de la laïcité de l'État, qui est souhaitable. Toutefois, le concept de la laïcité se transpose en actions concrètes. Malheureusement, la prohibition des signes religieux pour tous les employés de l'État semble en faire partie.

J'aimerais donc que les Québécois de souche et d'adoption reviennent à leurs anciennes habitudes: accueillir ce qui est nouveau, inhabituel, et interroger sans agressivité les immigrants sur leurs différences. Puis, laisser le temps, l'éducation, l'immersion dans une société accueillante modifier certains us et coutumes des nouveaux arrivés. L'évolution de la société québécoise ne s'est pas faite à coups de prohibitions. L'emprise du clergé, qui en incommodait tant, a disparu graduellement. Il n'y a eu ni de loi ni de charte pour proscrire la soutane et la cornette!

Jana Havrankova
 Saint-Lambert, le 28 octobre 2013

LIBRE OPINION

Persévérance scolaire: priorité aux milieux défavorisés, SVP

*Texte collectif

Selon un rapport gouvernemental récent, «*les enfants de familles ou de milieux défavorisés sont de trois à quatre fois plus nombreux à accusés des retards scolaires au primaire et au secondaire, deux fois plus nombreux à éprouver des problèmes d'apprentissage et trois fois plus nombreux à présenter des troubles graves de comportement au secondaire*».

Or, selon le dernier sondage de la Fondation Lucie et André Chagnon, même si une forte majorité de la population québécoise se dit préoccupée par le décrochage scolaire des jeunes au secondaire, seulement 47% des Québécois prioriseraient les secteurs défavorisés s'il fallait investir des ressources supplémentaires dans la persévérance et la réussite scolaires des enfants, comparativement à 53% qui distribueraient ces ressources de façon uniforme au Québec. Sachant que le décrochage scolaire engendre déjà des coûts énormes pour la société, nous souhaitons souligner l'importance de prioriser les investissements au sein des milieux et familles défavorisés dans les efforts visant à promouvoir la persévérance et la

réussite scolaires.

Le Conseil supérieur de l'éducation relayait en 2010 que la pauvreté est «*le pire ennemi de l'éducation*»:

En 2006-2007, 79% des jeunes de milieux dits favorisés avaient un diplôme ou une qualification à leur sortie du secondaire, comparativement à 65% des jeunes de milieux dits défavorisés.

Il est démontré que les difficultés scolaires ne se manifestent pas de façon homogène, mais que leur fréquence et leur intensité varient en fonction de nombreux facteurs, dont au premier plan le milieu socioéconomique dans lequel évolue l'élève (ce qui inclut notamment la scolarité de la mère, la proportion des parents ayant un emploi à temps plein et le fait de vivre sous le seuil de faible revenu).

Il serait donc incompatible avec l'objectif même de soutenir la persévérance et la réussite scolaires que de répartir les ressources pour ce faire de façon uniforme. Voulons-nous vraiment investir en excès dans certains milieux plus aisés, et inversement, investir insuffisamment dans certains milieux où les besoins sont plus criants?

C'est pourtant ce que nous ferions en adoptant une approche uniforme.

C'est pour cette raison que nous soutenons l'idée d'«*agir de façon plus poussée dans les milieux défavorisés*», orientation prioritaire proposée en vue de la 3^e édition des Grandes Rencontres sur la persévérance scolaire (GRPS) qui commencent aujourd'hui et se poursuivront jusqu'au 6 novembre. Trois moyens d'action seront discutés à ce chapitre à l'occasion des GRPS:

1. Prendre en compte les disparités géographiques dans l'allocation des ressources et l'élaboration des actions destinées à répondre de façon prioritaire aux besoins des milieux défavorisés (en particulier à Montréal); tenir compte aussi de la présence d'enfants issus de l'immigration et des réalités particulières des communautés autochtones.

2. S'assurer que l'implantation des maternelles quatre ans à temps plein en milieux défavorisés se réalise dans les meilleures conditions, notamment sur le plan de la planification, de la formation, de l'accompagnement des intervenants et de l'évaluation.

3. Poursuivre l'adoption et la mise en œuvre

de mesures de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Nous souscrivons à ces moyens d'action dans leur essence, tout en reconnaissant la nécessité de poursuivre les discussions afin de les mettre à exécution le plus sagement possible.

En matière de persévérance scolaire, soutenir tous les jeunes de façon uniforme n'est pas la solution. Il est essentiel de tenir compte du milieu dans lequel chaque jeune évolue et de moduler notre soutien en conséquence, et ce, dans notre intérêt collectif.

*Cette lettre est cosignée par Christian Bélair, président-directeur général du Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec, Marie-Lyne Brunet, directrice générale de Je Passe Partout et présidente de la Zone de Persévérance Hochelaga-Maisonneuve, Éric Dion, professeur, département d'éducation et formation spécialisées de l'UQAM, Véronique Dupéré, professeure adjointe, école de psychoéducation de l'Université de Montréal, Dr Gilles Julien, pédiatre social, président et fondateur de la Fondation du Dr Julien et M^{me} Fabrice Vil, cofondatrice et présidente de Pour 3 Points.

IDÉES

Je ne donnerai pas à Movember

GUILLAUME VÉZINA

Étudiant à la maîtrise en sociologie à l'UQAM

Le mois de novembre est commencé et avec lui c'est le retour des moustaches du Movember. Cette campagne de sensibilisation sur la santé masculine est une idée qui est saluée par plusieurs, et chaque année de nombreuses personnalités publiques prennent part à cette campagne.

Si l'idée de créer des discussions sur le sujet de la santé masculine me semble une bonne idée *a priori*, je reste avec un profond malaise lorsque vient le temps de solliciter des dons en lien avec cette campagne. En effet l'an passé la campagne Movember au Canada a amassé une somme totale de 42 millions de dollars. Alors qu'une très petite somme de cet argent sert à financer les activités administratives du groupe, on peut légitimement se demander, mais à quoi sert tout cet argent?

Movember Canada affirme que les dons recueillis sont distribués à différents organismes s'adressant à la santé masculine selon quatre priorités, la sensibilisation, la vie avec le cancer et après celui-ci, la santé mentale et finalement la recherche. En fouillant en profondeur, on constate que la majorité des fonds sont destinés à la recherche et qu'au Canada aucun organisme en santé mentale n'est subventionné par Movember.

Voilà le problème: pourquoi doit-on subventionner la recherche? Les subventions à la recherche tout comme les actions d'accompagnements durant le traitement d'un cancer sont des actions qui relèvent des responsabilités étatiques. Au Canada, la santé est complètement prise en charge par l'État et financée par les impôts payés collectivement. Le même constat se pose avec la recherche universitaire et les subventions à la recherche. Le réseau universitaire est l'instrument collectif à notre disposition pour faire avancer la recherche!

Alors, pourquoi donnons-nous? Est-ce parce qu'on trouve que nos institutions ne sont pas assez financées? Si oui, ne vaudrait-il pas mieux demander directement à l'État d'augmenter le financement? L'État étant constamment à la recherche de moyen pour diminuer ses dépenses



L'an passé, la campagne Movember au Canada a amassé une somme totale de 42 millions de dollars. Il est légitime de se demander à quoi sert tout cet argent, selon Guillaume Vézina.

risque-t-il de voir dans notre générosité une occasion pour se désengager? Il serait étonnant que les gens contribuent à la recherche dans le but de voir l'État se désengager de ses responsabilités sociales. Pourtant, par le passé, l'État ne s'est pas gêné. Dans son budget 2011-2012, le gouvernement voulait augmenter les revenus des universités notamment par la philanthropie. On demandait aux universités de recueillir 50% plus de dons de particulier en six ans. Un tel procédé nie la responsabilité qui incombe à l'État d'assurer lui-même le bon financement de ses institutions. Il aurait été facile de prélever les 54 millions supplémentaires par un relèvement de l'impôt à peine perceptible tout en respectant la capacité de payer de

chacun. Mais non, le gouvernement préférerait miser sur une solution qui n'a aucune assurance de perdurer dans le temps. De plus, rien n'assure que les contributions seront réparties de façon équitable à travers la société comme c'est le cas grâce à l'impôt.

Je crois que la philanthropie ne devrait jamais servir à entretenir nos services publics. Donc je ne donnerai pas au Movember, non pas parce que la santé masculine ne m'intéresse pas, mais parce que je crois que l'on fait déjà notre juste part en payant des taxes et des impôts. Si nous jugeons que ces causes doivent être mieux financées, c'est au gouvernement qu'il faut s'adresser, c'est à lui d'en prendre la responsabilité collective.

Devoir de mémoire



JOHN R. MACARTHUR

De passage en France le mois dernier — à Bordeaux pour une conférence de journalisme et à Paris pour voir les copains —, je me suis retrouvé brusquement conscient du devoir de mémoire si bien décrit par George Sand. Bien qu'elle n'ait rien connu «*de plus malaisé que de se définir et de se résumer en personne*», l'écrivaine au nom de plume masculin tenait à «*la notion de solidarité*» afin de se mettre en harmonie avec l'esprit humain: «*Le récit des souffrances et des luttes de la vie de chaque homme est donc l'enseignement de tous; ce serait le salut de tous si chacun savait juger ce qui l'a fait souffrir et connaître ce qui l'a sauvé.*»

Tout comme Sand, je résiste à l'idée d'étaler mes propres souffrances et luttes. Cela dit, je perçois dans mes souvenirs français — et les souvenirs des Français que j'ai croisés dernièrement — une façon d'expliquer la différence entre une Amérique perdue dans l'oubli perpétuel et une France qui plie sous le poids de l'histoire, un pays où le passé reste terriblement présent. De plus, je crois comprendre un peu la déception et le sentiment de trahison que ressentent beaucoup de Français depuis la révélation des écoutes massives de la NSA dans l'Hexagone, ainsi que la volte-face de la Maison-Blanche à propos de l'intervention projetée en Syrie.

Tout cela m'a été rapporté au long de plusieurs conversations, dont une avec Alain Rousset, président de la région Aquitaine et notre hôte pour Les Tribunes de la presse. Au cours d'un dîner arrosé de bordeaux rouges épatants, j'ai cherché le bon sujet pour animer mon voisin de table. En tant que député socialiste à l'Assemblée nationale, Rousset s'est montré plutôt réticent sur la politique actuelle de son gouvernement, ce qui n'est pas surprenant vu l'impopolarité de François Hollande, tout récemment aggravée par l'expulsion au Kosovo d'une collégienne rom et de sa famille à la suite de l'interpellation de la jeune fille par la police à la vue de ses camarades de classe.

Mais lorsque j'ai demandé comment la région pensait souligner le centième anniversaire du début de la guerre de 1914, ce fut un véritable déferlement. Rousset m'a parlé pendant un bon quart d'heure de la souffrance des familles de la région — familles de paysans qui avaient perdu deux fils sur trois, trois fils sur quatre, quatre sur cinq dans le bourbier meurtrier des Flandres. Autour de nous, le silence régnait alors que Rousset racontait avec émotion les histoires de sang, de feu et de misère transmises par son grand-père et recueillies des vieillards girondins au long de sa carrière politique. Une guerre qui s'est terminée il y a 95 ans, mais qui semblait n'avoir pris fin qu'il y a dix ans.

De retour à Paris, j'ai dîné à Montparnasse avec un vieux camarade d'université qui travaille aujourd'hui dans le bureau parisien d'un grand quotidien américain. Parlant à peine quelques mots de français après un an et demi de résidence, mon ami n'hésitait quand même pas à critiquer la culture française, surtout ce qu'il considérait comme un manque d'humour dans le métro par rapport au métro de New York. «*Il y a quelqu'un qui m'a dit que les Français sont un peuple déçu*», m'a-t-il lancé, tâchant d'approfondir son analyse.

Je ne crois pas que le métro new-yorkais déborde d'hilarité, mais j'ai quand même saisi ce que disait mon ami sur le comportement parfois morne des Français. J'ai suggéré qu'il réfléchisse à l'effet de la Grande Guerre sur la psyché française — une victoire à la Pyrrhus contre l'Allemagne — et à celui de la débâcle de 1940 suivie par quatre ans d'occupation par une armée allemande arrogante et victorieuse. Le lendemain, je suis passé voir ma tante, âgée de 85 ans, qui, avec ma mère, a vécu l'Occupation sous l'égide de la Wehrmacht, physiquement bien nourrie, mais affamée par un isolement aussi déprimant qu'humiliant.

Rentré à New York, j'ai déjeuné avec quatre sénateurs français pas du tout ravis (même si c'était fait en partie avec la collaboration de la DGSE) de l'interception en France par la NSA de plus de 70 millions de données téléphoniques, ceci en juste un an, et toujours très gênés par le revirement américain sur les frappes contre la Syrie — revirement qui a laissé choir Hollande. Est-ce qu'Obama s'intéressait si peu au statut de la France, m'a demandé l'un d'eux? Avait-il la mémoire si courte? Je n'ai pas eu la présence d'esprit de répondre que l'Amérique s'intéresse plus à la mémoire électronique qu'à la mémoire humaine.

John R. MacArthur est éditeur de Harper's Magazine. Sa chronique revient le premier lundi de chaque mois.

LES 50 ANS DE L'UNIVERSITÉ NATIONALE DU RWANDA

Hommage à Georges-Henri Lévesque, son fondateur

AUGUSTIN BAZIRAMWABO

Fonctionnaire au ministère des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, président du Comité de coordination des festivités du Jubilé d'or de l'UNR

DONATILLE MUJAWAMARIYA

Professeur à l'Université d'Ottawa, coprésidente du Comité de coordination des festivités du Jubilé d'or de l'UNR

Lil y a cinquante ans était fondée, à Butare, une petite ville du sud du pays, l'Université nationale du Rwanda.

Nous sommes à l'automne 1961. Le Rwanda est encore sous l'autorité coloniale belge, mais prépare son indépendance dans le cadre

d'un régime d'autonomie interne qui confère certaines responsabilités à des acteurs politiques nationaux. Profitant de la visite pastorale que le père Rondeau, alors provincial de l'Ordre des Dominicains, rendait à la petite communauté des Dominicains canadiens établis depuis quelques années au Rwanda, les nouvelles autorités rwandaises, à l'initiative de Grégoire Kayibanda, à l'époque premier ministre et ministre de l'Éducation, lancent un appel pressant à l'ordre des Dominicains pour les épauler dans l'organisation de l'enseignement supérieur, alors inexistant. Un clin d'œil est ici adressé non seulement à un pays de culture francophone et chrétienne, mais aussi à un pays sans passé colonial, ces deux aspects étant perçus par les autorités rwandaises comme un gage pour un lancement rapide d'une université d'État, de type non confessionnel, mais s'inspirant de l'humanisme chrétien.

Le projet est confié au père Georges-Henri Lévesque. Mettant à profit son vaste réseau de contacts dans les milieux universitaires, techniques et financiers, mais aussi politiques et de coopération internationale, le père Lévesque se met à l'œuvre. Il quitte son Québec natal et débarque au Rwanda en janvier 1963, quelques mois seulement après l'accession du pays à l'indépendance. Le 3 novembre 1963, l'Université nationale du Rwanda (UNR) ouvrait ses portes. Tout naturellement, le père Lévesque en devient le premier recteur. Il le restera jusqu'en 1972.

La mission que se voit confier la jeune univer-

sité est comprise dans cette devise que lui choisit son père fondateur, de concert avec les autorités politiques du pays: *Illuminatio et Salus Populi*. Lumière et salut du peuple, c'est-à-dire un savoir qui soit intégré dans son milieu pour servir la cause du mieux-être du peuple. Cela se traduira, notamment, par les organismes de recherche appliquée qui, par la suite, vont se créer autour de ce creuset du savoir.

Dès sa fondation, l'UNR bénéficie d'une aide aussi généreuse que multiforme de la part du Canada: corps professoral, appui technique et financier. Au Canada et tout particulièrement au Québec, plusieurs établissements universitaires seront associés à la coopération avec l'UNR, notamment par l'envoi de professeurs et l'accueil des étudiants venus parfaire leur formation au niveau des deuxième et troisième cycles. Il est juste d'appeler l'UNR, un projet rwando-canadien et les mots «Canada» et «Québec» — et en particulier le nom du père Georges-Henri Lévesque — restera à jamais associé à ce projet.

Le bilan de ce projet est largement positif. Qu'il nous suffise d'en relever deux ou trois aspects. D'abord en ce qui a trait à la formation. Sur cinquante ans, l'UNR a formé plusieurs milliers de lauréats et a essaimé dans plusieurs secteurs: santé, économie, développement rural, enseignement, entrepreneuriat, pratique de droit, recherche scientifique, etc. Ces lauréats œuvrent dans tous les domaines et à différents niveaux: politiciens; cadres de l'administration publique et du secteur privé. Ensuite au niveau de la préparation de la relève. À l'ouverture de la première année universitaire, l'UNR ne compte qu'un seul professeur rwandais. Tout

le personnel administratif et technique est composé d'expatriés. À son dixième anniversaire, 20% du corps professoral sont des nationaux; le père Lévesque lui-même passe le témoin à un Rwandais. À son vingt-cinquième anniversaire, tout le corps professoral est pratiquement rwandais et toute l'administration de l'université est assurée par des nationaux. Aujourd'hui, le Rwanda compte plus d'une dizaine d'établissements d'enseignement supérieur, dont une grande partie du corps professoral sont des lauréats de l'UNR. Mais le bilan de ce projet ne serait pas complet si l'on ne parlait pas de son effet indirect: la coopération canado-rwandaise elle-même. Peu de gens se rappellent que la



Le père Georges-Henri Lévesque a porté le projet de la fondation de l'Université nationale du Rwanda dans les années 1960.

coopération entre le Canada et le Rwanda s'est développée à partir du projet «Université nationale du Rwanda». Ce projet était promis à un bel avenir. D'embryonnaire en 1963, cette coopération a connu un essor soutenu et s'est diversifiée au cours des trois décennies suivantes. Au milieu des années 80, le Rwanda était devenu pour l'ACDI (l'ancienne Agence canadienne de développement international), un pays modèle. Le Canada était passé au premier rang des donateurs du Rwanda devant les pays comme la Belgique, la France ou l'Allemagne et même devant la Banque mondiale.

Alors que nous célébrons les festivités marquant le Cinquantenaire de sa fondation, il convient de rendre un hommage soutenu aux gouvernements du Québec et du Canada, aux établissements d'enseignement supérieur du Québec, ainsi qu'aux nombreux Québécoises et Québécois qui se sont investis sans compter dans l'œuvre de coopération avec l'Université nationale du Rwanda.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartooniste), information générale: Isabelle Paré (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Mélanie Loisel et Karl Rettino-Parazzelli (reporters), information politique: Marco Fortier (chef de division), Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondantes parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter), information culturelle: Catherine Lalonde (responsable du cahier Livres), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Frédérique Doyon et François Lévesque (reporters), Julie Carpentier (pupitre), information économique: Gérard Bérubé (chef de division), Marco Bélaïr-Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérard Dallaire (pupitre), information internationale: Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Émilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre), équipe internet: Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Munger et Philippe Papiérou (pupitre), Sophie Chartier et Geneviève Tremblay (assistantes), correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant, soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commun), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhérier (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Elyse Ben M'rad, Claire Breton (superviseuse), Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elinam, Nathalie Jobin (par intérim), Claire Paquet, Catherine Pelletier et Chantal Rainville (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Amélie Maltais, coordonnatrice, Elise Girard (secrétaire), PRODUCTION Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin et Nathalie Zematits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Imane Boudhar (analyste programmeur), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Geneviève O'Meara (coordonnatrice des communications et de la promotion), Maxime-Olivier Leclerc (coordonnateur du service à la clientèle), Manon Blanchette, Danielle Cantara, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Florentina Draghici, Céline Furoy et Véronique Page.

ACTUALITÉS

CODERRE

SUIITE DE LA PAGE 1

M^{me} Harel au scrutin de 2009.

Signe que l'Équipe Coderre s'est essouffée en fin de campagne, le parti du maire sera minoritaire sur les banquettes de l'Hôtel de Ville, avec 27 des 65 sièges. Projet Montréal forme l'opposition officielle avec 22 sièges, la Coalition Montréal de Marcel Côté en a gardé tout juste 5, le Groupe Mélanie Joly a fait élire 3 candidats, et 8 indépendants se partagent le reste des sièges.

«Aujourd'hui, c'est une victoire pour la démocratie. Nous sommes tous gagnants», a déclaré d'entrée de jeu Denis Coderre, qui a remercié ses adversaires devant ses militants réunis à L'Astral.

M. Coderre a indiqué avoir déjà parlé à certains ministres et maires. «J'ai déjà dit que j'allais assumer mon leadership. À partir de maintenant, on va se faire respecter.» Aux employés de la Ville, il a indiqué qu'ils faisaient partie de la solution. «Ce qu'on vit à Montréal, ce n'est pas une crise, c'est une opportunité», a-t-il ajouté en insistant sur le fait que, selon lui, Montréal deviendra incontournable.

«C'est avec beaucoup d'humilité que je prends ce mandat. C'est un privilège d'avoir la confiance de la population. Il n'y a rien de plus noble que de servir la population», a-t-il précisé.

Faible participation

Au moment de mettre sous presse, le parti de Denis Coderre était en avance ou avait été élu dans 9 des 19 mairies d'arrondissement (dont celle de Ville-Marie, qui va au maire); Projet Montréal avait gardé le Plateau-Mont-Royal et Ro-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le producteur Gilbert Rozon et Denis Coderre, dimanche soir, après l'annonce de la victoire.

semont, et était en avance dans le Sud-Ouest; Coalition Montréal avait deux arrondissements; et cinq ex-maires d'Union Montréal devenus indépendants étaient élus ou en voie de se faire élire.

L'atmosphère était fébrile au rassemblement des partisans de Denis Coderre, même si le favori dans la course à la mairie a remporté une victoire beaucoup moins éclatante qu'il l'avait souhaité. Le taux de participation anémique de 39,8% a refroidi l'enthousiasme des partisans de M. Coderre.

Le politicien bien connu souhaitait se faire porter à la mairie par une vague de popularité due notamment à son rayonnement dans les réseaux sociaux, où il est devenu une personnalité importante.

Donné gagnant avec 41% des intentions de vote dans un sondage mené à la mi-campagne, Denis Coderre s'est fait chauffer par une dynamique candidate venue de nulle part. Le «vent de changement» incarné par Mélanie Joly, 34 ans, a séduit plus d'un électeur montréalais sur quatre. L'avo-

cate et consultante en communication a martelé sans relâche un message d'une simplicité désarmante: Montréal a besoin de sang neuf. La «vieille politique» a fait son temps, a fait valoir la candidate, qui n'avait aucune expérience en politique, à part un rôle effacé dans la campagne à la direction de Justin Trudeau au Parti libéral du Canada.

«Nous serons présents et nous veillerons au grain pour les quatre prochaines années», a déclaré Mélanie Joly devant ses partisans. «Montréalais, nous avons entendu votre désir de changement et soyez assurés que je suis là pour rester, pour continuer à incarner ce vrai changement.»

Des piliers réélus

Plusieurs vedettes de l'Équipe Coderre ont été réélues. Parmi ces têtes d'affiche figuraient le maire de Saint-Laurent, Alan DeSousa, réélu sans difficulté, tout comme son collègue Gilles DeGuire, dans Montréal-Nord, Michel Bissonnet, dans Saint-Léonard et Chantal Rouleau, dans Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles.

Dans Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension, Anie Samson était suivie de près par Nathalie Goulet, de Projet Montréal. Pierre Desrochers, que Denis Coderre a désigné comme son président de comité exécutif, attendait toujours, en fin de soirée, les résultats dans son district, où il menait une lutte serrée contre Martin Bazinet, de Projet Montréal.

M. Desrochers s'est dit ravi de la victoire de Denis Coderre. «La campagne a été longue, mais nous sommes demeurés imperturbables devant les attaques des adversaires», a-t-il commenté. «À date, il n'y a pas eu de surprises majeures», a-t-il ajouté, en évoquant les mairies d'arrondissement où les candidats du clan Coderre avaient peu à craindre.

M. Desrochers, qui sollicitait un poste de conseiller dans le district Saint-Sulpice, ignore si le prochain comité exécutif accueillera des élus des autres formations politiques. «C'est M. Coderre qui va décider», a-t-il indiqué.

«Mais la victoire de M. Coderre à la mairie, c'est une merveilleuse chose pour Montréal. Ce que les Montréalais vont aimer de lui, c'est qu'il est à l'écoute. Je n'ai pas cessé de le dire», a dit Daniel Poulin, candidat de l'Équipe Coderre dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.

Le fait que M. Coderre puisse être minoritaire au conseil municipal ne serait pas problématique, estime M. Poulin. «Ça ne m'inquiète pas parce que c'est un rassembleur. Il l'a démontré à Ottawa», a-t-il avancé.

Dans le district de Saint-Jacques, Janine Kriber, colistière de Richard Bergeron, détenait 48 voix d'avance sur Philippe Schnobb, d'Équipe Coderre, au moment de mettre sous presse.

Une ambiance funèbre régnait en soirée au rassemblement de Marcel Côté, qui a été le premier candidat à concéder la défaite. «C'est une leçon de démocratie que nous avons eue, et nous l'acceptons», a dit le candidat de 71 ans, devant des partisans médusés.

«Les Montréalais ont vécu un moment fort de leur vie démocratique. Après plusieurs années marquées par des scandales, les élections permettront, je l'espère, de tourner la page et d'aller de nouveau vers l'avant», a-t-il ajouté.

Avec Guillaume Bourgault-Côté
Le Devoir

D Voir aussi · Une galerie de photos de la journée électorale à Montréal. ledevoir.com

LAVAL

SUIITE DE LA PAGE 1

chaudes dans deux districts qui échappaient au Mouvement lavallois (Saint-Vincent-de-Paul et Fabreville).

Robert Bordeleau, chef du Parti au service du citoyen (PSC), et Claire LeBel, chef d'Option Laval, n'avaient aucun espoir de voir un de leurs candidats se faufiler entre ces deux partis. Ils bataillaient loin derrière pour la troisième place. M^{me} LeBel récoltait 13% des voix contre 11% pour M. Bordeleau. Les résultats sont particulièrement décevants pour Robert Bordeleau, qui tentait de se faire élire pour la deuxième fois à la tête du PSC.

Merci à Lydia Aboulian

Dans son discours, M. Demers a salué l'élection du fondateur du Mouvement lavallois, David De Cotis, dans le district de Saint-Bruno. Il a également souligné la contribution de Lydia Aboulian, chef du Mouvement lavallois jusqu'à ce qu'elle lui cède la place, en juin dernier.

M^{me} Aboulian s'était présentée contre Gilles Vaillancourt en 2009 et avait récolté une deuxième place inespérée avec 23% des voix. «Elle n'avait que 26 ans lorsqu'elle a décidé d'affronter la machine du PRO des Lavallois avec ses millions», a dit M. Demers. Thank you, Lydia.»

La vie politique lavalloise ne manque jamais de piquant. C'est dans un ancien garage de vente d'automobiles que le Mouvement lavallois a organisé sa soirée électorale, dans le quartier de Chomedey. L'atelier des «pièces» avait été reconverti en cantine pour l'occasion.

Marc Demers, un ancien candidat péquiste, et Jean-Claude Gobé, un ancien député libéral, disposaient des deux machines électroales les mieux rodées. Leurs armées de bénévoles respectives ont été les plus efficaces à «faire sortir» le vote dans une ville qui s'est désintéressée de la chose politique.

Les Lavallois ont répondu par l'indifférence aux multiples problèmes de corruption et de collusion laissés en héritage par l'ex-maire Gilles Vaillancourt.

Sur le terrain, les bénévoles ont pu consta-



YAN DOUBLET LE DEVOIR

Marc Demers, le chef du Mouvement lavallois, a été élu maire de Laval avec 44% des voix.

ter le faible achalandage dans les bureaux de scrutin. Le taux de participation était de 29% au moment de mettre cette édition sous presse, malgré la campagne menée par les quatre principaux candidats autour du terme très porteur de l'intégrité.

Le maire Demers est à court d'explications sur ce désarroi qui ne date pas d'hier. En 2009, à peine plus du tiers (36%) des électeurs avaient reporté Gilles Vaillancourt au pouvoir. «Il y a des gens qui se sont sentis trahis par l'ancienne administration parce qu'ils avaient confiance. Il y a des gens désabusés. Il faut l'admettre et faire face à cette réalité. Ça va prendre un certain temps pour reconstruire cette confiance», a-t-il dit.

Cap sur l'intégrité

Le premier défi de M. Demers sera de ramener «l'intégrité, la transparence et la bonne gestion» à Laval. «Il faut redonner confiance à la machine municipale. Il faut qu'elle se remette à

prendre des décisions. Il faut reconstruire l'ingénierie, le contentieux, la direction générale, les communications et l'urbanisme. Ça vous donne un petit résumé», a expliqué Marc Demers.

Le maire compte s'entretenir rapidement avec le tuteur, Florent Gagné. Selon sa compréhension, son élection transformera le rôle de M. Gagné de «tuteur» à «accompagnateur». Il espère reprendre le plein contrôle de l'administration municipale en l'espace de «quelques semaines».

La Ville de Laval a été mise en tutelle à la suite de la démission du maire par intérim Alexandre Duplessis sur un fond de scandale sexuel, en juin dernier. Il est resté en poste à peine huit mois à la suite de la démission de Gilles Vaillancourt, en novembre 2012. M. Gagné et son équipe doivent rester aux commandes pour une période de transition indéterminée après les élections.

Le Devoir

LABEAUME

SUIITE DE LA PAGE 1

danç le dossier des relations de travail.

«À tous les élus de la région de Québec, des trois partis représentés à l'Assemblée nationale, soyez conscients que la population réclame du changement. [...] J'attends impatiemment de connaître vos opinions quant à nos propositions.»

Avec 74%, son score de 2013 est certes moins élevé qu'il y a quatre ans. Mais à l'époque, il était pratiquement seul en selle puisque le principal parti d'opposition n'avait pas de candidat à la mairie.

Du côté des districts, ses conseillers l'emportent presque partout (18 sièges sur 21), et ce, avec environ 70% des votes dans bien des cas.

Du côté de l'opposition, le chef de Démocratie Québec (DQ), David Lemelin, a échoué à se faire élire dans Cap-Rouge-Laurentien et ne pourra donc pas intégrer le conseil municipal. Grâce au principe du colistier, M. Lemelin avait pu à la fois se porter candidat au poste de maire et dans un district, une première dans la capitale.

Laurent Proulx et Paul Shoiry entrent au conseil

C'est plutôt l'ancien «carré vert» Laurent Proulx (Équipe Labeaume) qui a réussi à se faufiler en tête grâce à la division du vote d'op-

position entre M. Lemelin et l'indépendant Jean Guilbault.

«On pense qu'on a fait une excellente campagne», a-t-il déclaré après que les résultats furent sortis. M. Proulx, qui étudie actuellement en droit, dit qu'il poursuivra ses études à temps partiel, «comme le fait mon collègue de classe, M. Bureau-Blouin», a-t-il dit à propos de son adversaire pendant la crise étudiante.

Seule consolation pour DQ, un gain dans le district de Sillery-Saint-Louis avec l'élection de Paul Shoiry. Candidat-vedette du parti, Paul Shoiry a été maire de la ville de Sillery pendant sept ans avant les fusions.

De façon générale, l'opposition a fait beaucoup mieux dans les quartiers centraux que dans les banlieues. Anne Guérette a pu conserver son siège dans Cap-aux-Diamants, tout comme le vétéran Yvon Bussièrès dans Montcalm-Saint-Sacrement. En 2009, ces deux conseillers avaient été les seuls à l'emporter qui n'appartenaient pas à l'Équipe Labeaume.

Par contre, trois conseillers de l'équipe du maire ont détroqué en cours de mandat. Dès lors, l'opposition au conseil municipal est encore plus faible qu'avant les élections, passant de cinq sièges à seulement trois.

Malgré tout, les élus membres de l'opposition ne semblaient qu'en partie déçus. «C'est dommage que notre chef ne soit pas passé, mais c'est un trio qui se renforce par rapport à

la dernière élection», a expliqué le conseiller Bussièrès.

Lors du dernier mandat, M. Bussièrès et M^{me} Guérette avaient été élus comme indépendants et n'avaient pas accès au précieux budget de recherche de l'opposition. «Avant, on avait un budget à deux de près de 30 000 \$ alors que là on aura peut-être la moitié du budget du maire, peut-être 500 000 \$, ce qui permet d'engager des permanents, d'avoir un bureau d'opposition beaucoup plus structuré.»

Outre M. Shoiry, le conseil municipal accueillera pas moins de huit nouveaux conseillers: Natacha Jean (Vanier), Jonatan Julien (Neufchâtel-Lebourgneuf), Dominique Tanguay (Duberg-Des Saules), Rémy Normand (Le Plateau), Anne Corriveau (Pointe de Sainte-Foy), Laurent Proulx (Cap-Rouge-Laurentien), Patrick Voyer (Des Monts) et Jérémie Ernoult (Des Monts).

Reste maintenant à savoir qui siégera au comité exécutif et surtout quels élus hériteront des postes laissés vacants par François Picard et Richard Côté. Responsables de l'aménagement du territoire et des relations de travail, ces deux conseillers constituaient des piliers de l'administration Labeaume avant leur départ ces derniers mois.

Le Devoir

Lire aussi · Plus de détails sur ledevoir.com

MESSAGES

SUIITE DE LA PAGE 1

de ville en raison de modes de gestion d'une autre époque. Un grand ménage s'impose. En campagne, il reconnaissait que Marcel Côté, de Coalition Montréal, avait de bonnes idées. A lui de s'en inspirer.

L'autre grand défi du nouveau maire sera de mobiliser l'ensemble de la communauté montréalaise autour de la relance de Montréal. Il donnera un signal d'inclusion en invitant des conseillers issus des formations adverses à siéger au comité exécutif. Sans majorité au conseil ou Projet Montréal formera l'opposition officielle, il lui faudra trouver des *modus vivendi*. L'appui modeste obtenu des Montréalais devrait lui avoir fait comprendre qu'il ne pourra diriger Montréal seul.

Une qualité de Denis Coderre le populiste est de savoir être à l'écoute de ses concitoyens. Cela lui servira pour rassembler et créer des consensus, lesquels ne peuvent se réaliser dans l'affrontement, ce qu'il a bien compris en refusant de s'associer à la campagne de Régis Labeaume contre les syndicats d'employés municipaux.

◆ ◆ ◆

La victoire de Denis Coderre était attendue dès le début de cette campagne. Pas la «victoire morale» obtenue par Mélanie Joly. Venue de nulle part, elle a battu aux points le vétéran Richard Bergeron, dont le rêve de mettre en œuvre le programme de Projet Montréal s'estompé. Il y a une leçon à tirer du phénomène Joly. N'y voyons surtout pas un feu de paille. Les Montréalais, en votant pour elle aussi massivement, ont exprimé leur désir de voir un changement profond de la classe politique.

◆ ◆ ◆

À Québec, l'ampleur du mandat donné à Régis Labeaume n'est pas sans donner le tournis. Cela nous rappelle les résultats de cette élection de 1970 à Montréal tenue en pleine Crise d'octobre. Jean Drapeau avait écrasé une opposition assimilée au terrorisme. Rien ne pouvait plus l'arrêter.

Le maire Labeaume n'avait pas d'adversaire. Il s'en est créé un en bâtissant sa campagne sur l'affrontement avec les syndicats des employés municipaux. Le climat de polarisation qu'il a créé ne donnait guère le choix. Ou on votait pour Régis Labeaume ou on votait contre lui, ce qui équivalait alors à appuyer les syndicats. Il a fait de cette élection un référendum.

Les électeurs de Québec lui ont donné une arme puissante. Dangereuse même pour peu qu'il se laisse emporter par son pouvoir. Il lui faudra la manier avec circonspection. Ses objectifs de réduction des dépenses et de la dette de sa ville sont légitimes. Il a maintenant un rapport de force, mais rappelons-lui qu'il y a d'autres avenues que l'affrontement.

Rectificatifs

Dans le texte «La réplique: Costco et le prix des livres», publié le 31 octobre en page Idées, Benoît Prieur a été présenté par erreur comme le président de «l'ADELF, l'Association des écrivains de langue française». Il aurait plutôt fallu écrire «l'ADELF, l'Association des distributeurs exclusifs de livres en langue française». Nos excuses.

◆ ◆ ◆

L'article «Prix des cinq continents: Amal Sewto-hul» publié le 2 novembre en page F 5 aurait dû être signé par Lise Gauvin avec Catherine Lalonde. Nos excuses.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h 30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390